

Rapport de gestion 2023



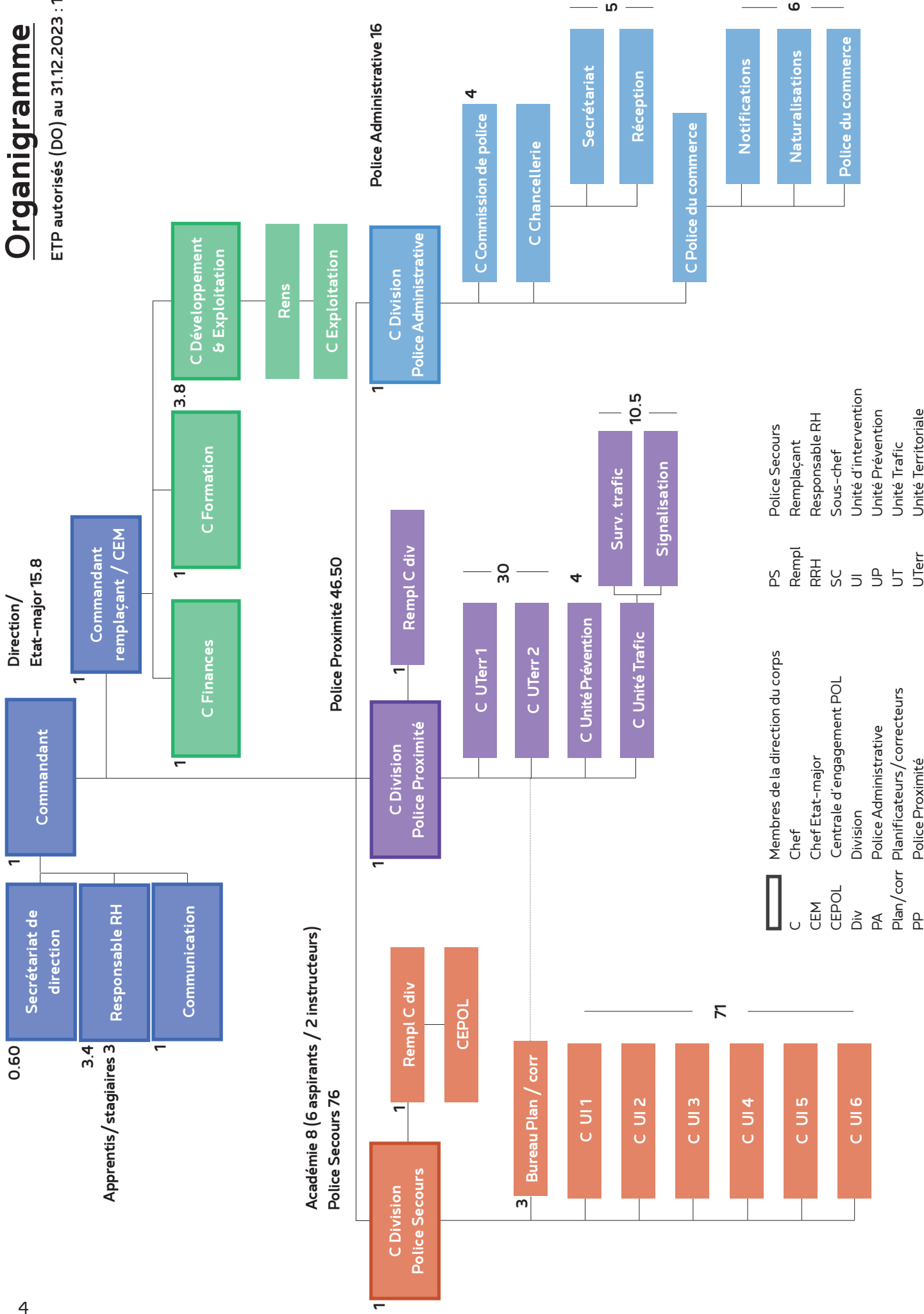
Sommaire

Avant-propos de Jean-François Clément, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction	6
Activité du Conseil intercommunal	8-9
Direction	13-18
Opérationnel	19
Police Administrative	20
Police Proximité	21-23
Perspectives 2024	24
Statistiques	25-37
Conclusions	38



Organigramme

ETP autorisés (DO) au 31.12.2023 : 162.3



Avant-propos de M. Jean-François Clément, Président du Comité de Direction

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs
les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

L'activité de la POL est essentielle. Sa mission, régaliennne par excellence, de maintien de la sécurité publique s'inscrit sur un territoire particulier, dense, varié. Le district de l'Ouest lausannois accueille un centre sportif majeur, des hautes écoles, des industries, des PME, des startups, des centres culturels et un réseau de transports publics quasiment exhaustif (train, bus, M1 et bientôt tram). Le défi n'est pas moindre que de préserver la qualité de l'espace public sur un ensemble aussi riche et vivant.

Pour jouer ce rôle central, cette noble institution doit pouvoir s'appuyer sur des structures solides. Je pense notamment au travail constructif et attentif des organes de l'Association intercommunale, le Comité de Direction d'une part et le Conseil intercommunal de l'autre. Cette dynamique a à nouveau très bien fonctionné en 2023, et s'explique avant tout par le partage de valeurs communes. Le Comité de Direction, que j'ai l'honneur de présider, se veut donc un acteur engagé, ouvert au débat et à la discussion, une force de proposition pour épauler pleinement la Direction.

L'action quotidienne de la POL est aussi indispensable à la qualité de vie de chacune et chacun qu'elle est multiple. Les différents secteurs d'interventions permettent ainsi de couvrir l'ensemble des besoins de la population.

Police Secours, Police du commerce, Unité Prévention, parmi tant d'autres, toutes les unités intègrent les spécificités et caractéristiques locales, le tout en respectant des cadres légaux stricts et exigeants, de Villars-Ste-Croix à St-Sulpice, de Bussigny à Prilly. Permettre cette représentation sur le territoire demande une grande implication des unités en appui des structures communales, par le biais de cafés policiers, par la participation à un certain travail social. En d'autres termes : par un travail de terrain.

A tout cela s'ajoutent la sécurisation de certains événements exceptionnels, conjointement avec la Police cantonale et les polices communales vaudoises, mobilisant une grande partie du corps policier comme lors de rendez-vous sportifs à risque, ou encore, lors d'événements hors normes comme la visite cette année du Président français, M. Emmanuel Macron, de passage à l'Université de Lausanne et au CERN ... en passant par la gare de Renens.

L'action de la POL s'inscrit dans une conjoncture géopolitique très changeante. Cette dernière impacte aussi considérablement les activités liées à la sécurité publique, y compris au niveau local. Les crises se succèdent et interagissent avec l'activité des agents comme avec celle des citoyens. Une attention toute particulière est, dès lors, portée à l'interne pour analyser ces évolutions sociétales, dans l'optique de former les collaboratrices et collaborateurs en permanence.

Finalement, la POL peut également compter sur une collaboration précieuse avec les polices intercommunales ainsi que la Police cantonale, tout en préservant son autonomie organisationnelle. Cette volonté de travailler en partenariat, d'articuler de manière cohérente tous les niveaux d'intervention - communal, régional et cantonal - participe alors à assurer tant la sécurité que le sentiment de sécurité.

Comme chaque année, la POL s'investit, s'adapte et s'inscrit dans son époque. Et comme chaque année, elle peut relever ce défi de taille grâce à des collaboratrices et des collaborateurs de grande qualité.

Jean-François Clément



Activité du Comité de Direction

L'activité du Comité de Direction (législature 21-26) s'est articulée en plusieurs domaines distincts :

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes ;
- les différentes délégations, principalement constituées pour renforcer les relations avec les Autorités exécutives et législatives communales et le Bureau intermunicipal ;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux commissions de gestion et ad hoc ;
- la sélection et l'engagement du nouveau Commandant ;
- un séminaire stratégique sur une journée ;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV), soit aux séances du Comité et Assemblées générales ;
- d'autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL.

Suite à la démission d'une Municipale, la Municipalité de Prilly a défini la nouvelle répartition de ses délégués auprès des différentes instances externes à son organisation. M. Sartorelli a été nommé pour la représenter au sein du Comité de Direction, dès le 1er juillet 2023, en remplacement de M. Ihsan Kurt.

Le Comité de Direction remercie M. Ihsan Kurt pour son implication au sein du Comité de Direction.



Comité de Direction

Paola Käslin **Bussigny**

Björn Bettex **Chavannes-près-Renens**

Maxime Stern **Crissier**

Jean Cavalli **Ecublens**

Ihsan Kurt jusqu'au 30.06.23
puis Luigi Sartorelli **Prilly**

Jean-François Clément, Président **Renens**

René Piller, Vice-président **St-Sulpice**

Frédéric Strittmatter **Villars-Ste-Croix**

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

4 Catherine Dutoit, Présidente
François Marchon
Alexandre Mayor
Michael Wyssa

3 Diego Albillo
Filomena Arn
Nicolas Rayroud

3 Mustafa Ebibi
Djaouad Souyad
Patrick Voegelin

6 José Birbaum
Naser Iseni
Jean-Claude Merminod,
Vice-président
Pamela Raboud
Stéphane Raveau
Alexandre Schelling

5 Fabien Deillon
Yan Giroud
Sylvie Krattinger Boudjelta
Antoine Reymond
Vacant

9 Mariline Braz Lopes Rodriguez
Jean-François Constant
François Delaquis
Jonas Kocher
Marie-Claude Kohler
Mehmet Korkmaz
Stéphane Montabert
Marta Pinto
Chiara Storari

2 Oleg Yazyev
Vacant

2 Antonina Monnier
Illuminata Perna

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises durant l'année 2023.

A St-Sulpice, le 10 mai 2023, le Conseil a validé les comptes et le rapport de gestion 2022.

Le Conseil a validé le préavis 03/2023, ce qui autorise le Comité de Direction, de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois », à souscrire une assurance perte de gain maladie pour le personnel auprès d'Helsana Assurances complémentaires SA, dès le 1er juillet 2023.

Le 13 septembre 2023, à Chavannes-près-Renens, c'est le budget 2024 qui a été validé.

La dernière séance de l'année a eu lieu le 15 novembre, à Bussigny, où le bureau a été nommé tel que ci-dessous :

- Mme Dutoit Catherine (Bussigny), Présidente ;
- M. Jean-Claude Merminod (Ecublens), Vice-président ;
- Mme Antonina Monnier (Villars-Ste-Croix) et M. Djaouad Souyad (Crissier), scrutateurs ;
- Mme Filomena Arn (Chavannes) et M. Kocher (Renens), scrutateurs-suppléants ;
- Mme Sophie Gosteli, secrétaire.

Deux préavis ont été votés avec des amendements :

- Le préavis 05/2023 « Electromobilité 2024 - 2026 1ère phase de renouvellement de la flotte & réduction des gaz à effet de serre - Demande d'un crédit cadre ainsi que d'un crédit complémentaire » avec les amendements aux points 2 et 3 ci-après :

1. D'autoriser le Comité de Direction à renouveler la flotte de véhicules thermiques par des véhicules électriques et à renforcer l'intensité électrique à l'entrée des locaux loués par la POL, à la route des Flumeaux 41, à 1008 Prilly, selon les modalités et le planning tels que décrits au point 3 du préavis.

2. D'allouer à cet effet au Comité de Direction, un crédit-cadre d'un montant total de CHF 1'247'000.-- TTC, pour une durée allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Les dépenses d'investissements seront imputées aux différents comptes d'investissements du patrimoine administratif comme suit :

- Infrastructures de recharge électrique, compte no 6029.5060.107
- Véhicules et équipement, compte no 6029.5060.108

Elles seront amorties sur une durée de cinq ans.

3. De financer le montant d'investissement de CHF 1'247'000.-- TTC, par voie d'emprunt, que le Comité de Direction est autorisé à souscrire aux meilleures conditions du marché. Ce montant sera réparti sur plusieurs emprunts. Le remboursement de chaque emprunt s'effectuera sur une durée d'au maximum cinq ans.

4. D'accepter un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2024 pour les charges d'exploitation inhérentes aux intérêts, amortissements, électricité et location de machines, telles que décrites au chiffre 6 lettres b et c du préavis.

Le préavis 06/2023 « Cybersécurité : remplacement urgent du pare-feu Palo-Alto - Crédit complémentaire au budget 2023 » amendé tel que présenté ci-dessous :

1. D'autoriser le Comité de Direction à renouveler son système de surveillance et de détection « Palo-Alto », appelé pare-feu, pour un montant total de CHF 151'570.10 TTC, facturé sur une période de cinq ans,

2. D'accorder au Comité de Direction un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2023 de CHF 5'100.-- TTC, représentant 2/12ème (novembre et décembre) des coûts de maintenance du nouveau système Palo-Alto, imputé au cpte n°6001.3151 « Entretien mobilier, machines et équipement de bureau, maintenance informatique ».

3. D'accorder au Comité de Direction un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2024 de CHF 19'814.05 TTC, représentant la différence de coûts entre l'ancien et le nouveau système Palo-Alto, imputé au cpte n°6001.3151 « Entretien mobilier, machines et équipement de bureau, maintenance informatique ».

4. D'accepter que le montant annuel de CHF 30'314.05 TTC soit financé au travers des budgets de fonctionnement 2025 à 2027 dans le compte n°6001.3151 « Entretien mobilier, machines et équipement de bureau, maintenance informatique ».

Tous les documents mentionnés dans ce résumé sont disponibles sur le site internet de la Police de l'Ouest lausannois www.polouest.ch.



Commandant de la Police de l'Ouest lausannois

Accompagné par un cabinet conseil, le Comité de Direction de la POL a mis en place un processus de recrutement et de sélection particulièrement complet et exigeant, intégrant l'ensemble du Comité, ainsi que Madame Sylvie Bula, Commandante de la Police cantonale vaudoise.

A l'issue de ce processus, le Comité de Direction a, parmi de nombreuses candidatures intéressantes, unanimement retenu et entériné la nomination de Monsieur Stefan Bérard, au poste de Commandant de la Police de l'Ouest lausannois.

Sa personnalité, ses valeurs, sa motivation, sa capacité à relever les défis, ainsi que par la diversité de ses compétences et expériences passées, ont convaincu le Comité de Direction.

Un intérim de commandement a été assuré par le Capitaine Olivier Fiaux, jusqu'au 30 mai. Le Comité de Direction est reconnaissant de sa motivation et son engagement durant cette période. L'équipe de Direction de la POL a été collaborante et a vécu cette transition avec ouverture. Le Comité de Direction remercie à nouveau chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement en général et lors de cette phase en particulier,

La prise de fonction de M. Stefan Bérard s'est particulièrement bien déroulée. Très vite, ses qualités et compétences ont été reconnues, tant à l'interne qu'auprès des partenaires.

M. Stefan Bérard a pu prendre pleinement conscience tant de la valeur et de l'engagement des membres de la POL, que des possibilités offertes au district et des partenariats initiés.

Une dynamique nouvelle et positive règne au sein de la POL. Le climat de travail est très professionnel, de nombreux projets et actions sont initiés. Les relations avec le Comité de Direction sont constructives.

A l'issue de la période d'essai de six mois, à savoir fin décembre 2023, le Commandant Bérard a été confirmé dans sa fonction.

Plan de législature

Lors de ses précédents exercices, le Comité de Direction a adopté des plans de législature couvrant les périodes y relatives.

En raison des événements qui ont occupé le Comité de Direction au début de la législature actuelle, il a été décidé de différer l'établissement du plan couvrant les années 2021 à 2026. Souhaitant pouvoir l'établir en concertation avec le nouveau Commandant, après une période d'intégration lui permettant de se déterminer en toute connaissance de cause, nous nous trouvons déjà, par la force des choses, au-delà de la moitié de la législature.

Compte tenu des circonstances, les lignes directrices suivantes ont été fixées par le Comité de Direction :

- renforcement de l'encrage régional et territorial (police de proximité et relation avec la population) ;
- mener une politique policière engagée face aux problématiques et thématiques sociétales ;
- informer et communiquer en veillant à répondre aux attentes et besoins des parties prenantes.

Pour mener à bien ces objectifs, le Comité de Direction a donné le mandat à la direction de la POL de :

- mettre en place une nouvelle organisation orientée sur l'engagement et permettant de répondre davantage aux attentes des partenaires ;
- développer le Service des ressources humaines de la POL en considérant le personnel comme le facteur déterminant du succès de l'entité ;
- donner corps aux valeurs de la POL.



EVOPOL

Dans le cadre de l'Organisation policière vaudoise (OPV), les polices vaudoises ont pour mission de mettre en œuvre la police coordonnée et de faire, davantage encore, évoluer le paysage policier vaudois.

La récente crise sanitaire a accéléré et intensifié les collaborations entre la Police cantonale vaudoise (PCV) et les Polices communales (PolCom). Cette évolution est aussi une nécessité, tant en raison du contexte politique que des enjeux à venir pour la police coordonnée - gouvernance, facture policière, statuts, RH et recrutement, projets informatiques, communication, etc. Ces éléments ont chacun leur propre rythme d'avancement et leur gouvernance particulière. Les liens qui relient ces thèmes sont indéniables et leurs conséquences nécessitent d'être appréhendées dans une approche globale et une vision commune.

Le Conseil cantonal de sécurité (CCS) a créé une cellule « évolution du paysage policier vaudois » (EVOPOL) afin de participer à l'élaboration d'une stratégie d'évolution de la police coordonnée à 10 ans, et de conduire sa mise en œuvre par la gestion d'un portefeuille de projets. La présence des autorités politiques communales est assurée au sein d'une cellule élargie. Un membre de la POL et un membre de la Police Nord vaudois représentent la Conférence des Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV).

Le cadre, fixé par les Autorités politiques communales et cantonale, enjoint aux polices vaudoises à travailler de concert à un système décloisonné permettant de garantir, dans la durée, des prestations sécuritaires de qualité sur l'ensemble des communes vaudoises.

Une fois la vision commune établie, les étapes pour y parvenir seront identifiées. Chaque partenaire décidera de son rythme d'évolution et des étapes qu'il souhaite franchir.

La POL, précurseuse avec le projet Regio, s'inscrit pleinement dans cette dynamique et souhaite continuer d'être un acteur de l'évolution du paysage policier vaudois, non seulement au profit des citoyens du district, pour lesquels elle agit directement, mais également au profit des citoyens du canton, notamment dans le cadre des événements d'ampleur régionaux auxquels elle contribue à la sécurité, à l'instar de la Police cantonale et des autres polices communales.

Regio

Mis en œuvre depuis novembre 2018, le projet bipartite Regio, entre la Police cantonale vaudoise et la POL, a permis de renforcer la collaboration entre les deux entités, notamment par l'engagement sur le district de l'Ouest lausannois de patrouilles dites mixtes, composées de gendarmes et de policiers de la POL.

Une première étude ayant pour but de tirer des enseignements pour les développements futurs de la collaboration renforcée entre les parties prenantes au projet Regio a été réalisée et les conclusions rendues dans un rapport du 16 février 2021.

Sous l'angle des plus-values, il a été relevé que le projet Regio favorise les échanges de connaissances professionnelles, apporte une plus-value opérationnelle et améliore l'efficacité de la police coordonnée. Ceci étant, le projet a également ravivé la critique des écarts de conditions d'emploi entre les parties prenantes.

Après plus de cinq années de fonctionnement, la POL souhaite faire évoluer le projet Regio. Avec l'arrivée du nouveau Commandant en cours d'année, ainsi que l'entrée en fonction une année auparavant à la tête de la Police cantonale de la Commandante Sylvie Bulla, des premières discussions ont pu avoir lieu avec la nouvelle direction de la POL, à la fin de l'année. Des démarches sont en cours, afin de déterminer quelles pourraient être les perspectives du projet.

Bilan plan climat

La POL a adopté deux mesures importantes dans le cadre de son plan climat, approuvé par le Comité de Direction. Afin de réduire son empreinte carbone, elle a diminué sa consommation électrique et proposé des réglages significatifs dans la gestion des systèmes de l'Hôtel de Police, tels que les flux de ventilation, l'eau chaude sanitaire, le chauffage et la climatisation, au propriétaire de l'établissement.

Dans le cadre de l'audit subventionné Equiwatt, proposé par les SIL, la POL a implémenté des mesures pour réduire son gaspillage d'électricité et améliorer l'efficacité énergétique. La première action, le réglage des consignes de température des locaux, a été estimée à une économie d'énergie de 6%.

La seconde mesure importante a été le remplacement de 200 néons fluorescents et 80 ampoules halogènes par des leds. Cette modification a été évaluée à une économie supplémentaire d'environ 5%.

L'estimation, visant une réduction de 11% de la consommation d'électricité, a abouti à un résultat légèrement inférieur, atteignant réellement environ 10%, ce qui constitue néanmoins un progrès significatif vers une utilisation plus économe et écologique de l'énergie.

Lors du second audit PEIK, financé par le propriétaire du fonds, une attention particulière a été portée sur les systèmes de chauffage, d'eau chaude sanitaire et les flux de ventilation, ainsi que sur les équipements de chauffage. Cette étude approfondie a mis en lumière des possibilités de réduction de la consommation énergétique. Les calculs issus de cet audit indiquent une économie d'énergie estimée entre 10 et 15%, mettant en évidence l'efficacité de ces mesures d'optimisation énergétique.

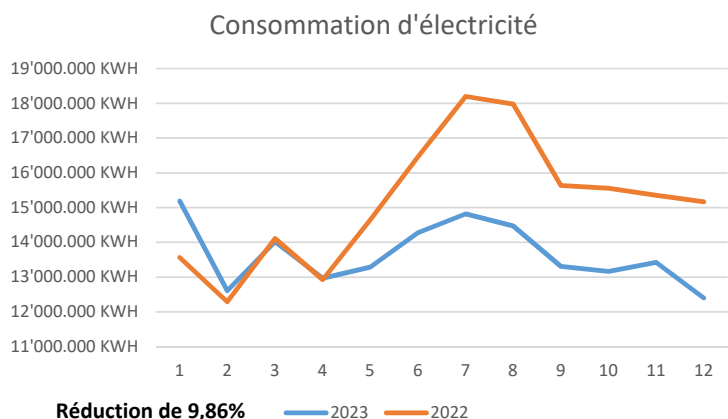
Plan de mobilité

En lien avec le plan d'actions climatiques et pour le compléter, le Comité de Direction a décidé de lancer, à l'automne, un nouveau projet visant la mise en œuvre d'un plan de mobilité. L'objectif principal est bien évidemment la réduction des émissions de CO² liées à l'activité de l'Association en incitant, notamment, les collaboratrices et collaborateurs à repenser leur mode de déplacement. Ce plan de mobilité se veut également une alternative ou une réponse au risque d'une diminution du nombre de places de parc, actuellement à disposition du personnel, en raison du développement du quartier où est situé l'Hôtel de police.

Pour accompagner la POL dans les premières étapes de ce projet, l'aide proposée par l'Etat de Vaud aux entreprises qui souhaitent mettre en place un plan de mobilité a été mise à profit. Aussi, après avoir lancé un sondage auprès des collaboratrices et collaborateurs pour connaître leur mode de déplacement, une entreprise spécialisée dans la mobilité s'est chargée d'analyser les résultats et rendra un premier diagnostique.

Le déploiement de ce plan de mobilité est prévu, si tout va bien, au 1er janvier 2025. Un montant, visant à financer les mesures incitatives évoquées précédemment sera porté au budget.

Enfin, les collaborateurs et collaboratrices sont naturellement partie prenante dans ce projet au travers de la Commission du personnel.



Programme Odyssee

Le 10 mai 2023, la société Xplain a été touchée par une cyberattaque de grande ampleur, entraînant une fuite massive de données sensibles, dont certaines ont été exposées sur le darknet. Aucune donnée sensible concernant le canton de Vaud n'a cependant été diffusée.

La conduite du programme Odyssee en a été fortement perturbée, entraînant des retards. Le fournisseur a en outre rencontré des problèmes de qualité du produit provoquant des doutes sérieux quant à sa capacité à fournir les prestations initialement contractées.

Pour cette raison, le 7 février 2024, le Conseil d'État, en accord avec ses partenaires communaux représentés au sein du COFIL, a décidé de rompre le contrat avec effet immédiat afin de limiter les risques financiers et opérationnels pour le projet.

En l'état actuel de la situation, certains développements des outils informatiques actuels des polices vaudoises ont donc été nécessaires afin de poursuivre avec le système en vigueur, dans l'attente de trouver un nouveau fournisseur. Si les outils actuels restent performants, une modernisation demeure nécessaire pour être en phase avec l'évolution des besoins sur le terrain.

Une étude sera menée pour poursuivre la modernisation du système d'information central des polices vaudoises et trouver un nouveau fournisseur, tout en valorisant le travail effectué jusqu'à aujourd'hui par les équipes de projet.

Instagram

La POL a ouvert son compte Instagram, le 21 septembre, sous le nom «policeouestlausannois». Cette initiative marque un pas significatif dans les efforts continus de la POL pour établir une communication plus étroite avec la population du district de l'Ouest lausannois.

Le compte est destiné à la publication de conseils de prévention et, entre autres, d'informations sur les opportunités de recrutement, la diffusion d'informations sur la circulation routière ainsi que les dernières actualités et événements liés au corps de police.

Plus de 500 personnes ont déjà rejoint la communauté. La POL, tout en veillant à un développement constant de sa stratégie et en y associant les collaborateurs du terrain, espère agrandir encore les axes de communication sur cette plateforme et toucher le plus grand nombre.



@policeouestlausannois

Formation de qualité certifiée eduQua

La formation est un pilier essentiel au sein de la police pour assurer des prestations de qualité sur le terrain. Cette année, le service de formation de la POL a obtenu le label qualité eduQua, témoignant de l'engagement envers l'amélioration continue du système de formation. Cette reconnaissance appuie la volonté constante de fournir une formation de haute qualité aux agents et de garantir leur efficacité et leur professionnalisme.

eduQua est un label suisse reconnu dans le domaine de l'éducation et de la formation. Il a pour objectif d'évaluer, de certifier et de promouvoir la qualité des prestataires de formation. Pour obtenir le label qualité eduQua, le service de formation a été rigoureusement audité, ce qui a permis de mettre en lumière les zones du système de formation qui nécessitaient des ajustements. Des mesures correctives ont été instaurées pour renforcer l'offre et pour assurer un suivi régulier et une actualisation des compétences. Cette philosophie de formation continue garantit que les policiers restent à jour avec les dernières techniques, leur permettant de faire face aux défis en constante évolution du métier.

La formation dispensée au sein du service de police a déjà fait la différence dans de nombreuses situations critiques, notamment dans le domaine des premiers secours où les agents ont pu intervenir rapidement et sauver des vies en prodiguant les gestes adéquats.

Pour assurer les entraînements et les formations, la POL peut compter sur 23 policiers qui sont qualifiés pour dispenser des cours parallèlement à leurs activités quotidiennes. Leur expertise et leur expérience enrichissent les programmes de formation, en particulier dans les domaines du tir, de la sécurité personnelle, des techniques d'intervention et des premiers secours. Grâce à leur savoir-faire pédagogique, ils sont en mesure de dispenser des formations adaptées aux besoins spécifiques des policiers, contribuant ainsi à leur développement professionnel et personnel.

En conclusion, l'obtention du label qualité eduQua témoigne de l'engagement de la POL dans la formation des agents. Grâce à un système de formation audité en permanence, la présence de formateurs qualifiés et la volonté constante d'amélioration, la POL est en mesure de préparer les policiers à affronter les défis du terrain avec professionnalisme et compétence. La certification eduQua confirme le positionnement de la POL en tant qu'institution de formation de qualité et lui confère une reconnaissance dans le domaine de l'éducation et de la formation continue.



Effectif policier

En matière de gestion de l'effectif policier et de ses fluctuations, l'enjeu est d'attirer de nouveaux talents pour la profession.

Le taux de rotation du personnel a augmenté, ce qui s'explique par des départs, qu'ils soient volontaires (démissions) ou involontaires (retraites, décision interne). Toutefois, au total, le personnel uniformé de la POL a augmenté de près de deux collaborateurs (1.8 ETP), sachant que la dotation ordinaire (DO) nous permettrait encore d'engager 3 policiers (ETP).

Eu égard au développement démographique et économique du district, la POL va tout mettre en œuvre en vue de combler cette différence et déployer tous ses efforts dans le recrutement, en se concentrant notamment sur l'attractivité de la fonction d'aspirant.

Durant l'année 2023, 11 policiers ont quitté la POL, dont cinq collaborateurs vers la Police cantonale vaudoise, qui offre d'autres possibilités.

Recrutement des aspirants

Le phénomène lié aux difficultés de recrutement du personnel policier touche l'ensemble des polices vaudoises et le projet Ressources OPV 2030 a été mis sur pied afin d'y apporter des solutions au niveau cantonal.

La POL, de son côté, a pris plusieurs mesures dans le courant de l'année.

Une première soirée d'information a été mise en place dans le but de faire connaître les activités et le métier de policier, ainsi que pour répondre aux questions des personnes intéressées. Cet événement a permis également de sensibiliser le public aux différentes facettes du métier de policier, y compris les responsabilités, les défis et les opportunités de carrière.

Les retours positifs reçus et le fait que plusieurs candidats ont été motivés à postuler, pour passer les examens afin d'intégrer l'Académie de police, témoignent de l'impact positif de cette démarche. Par cette initiative, la POL souhaite susciter des vocations et attirer des talents vers la profession.

En outre, le déroulement du recrutement a été adapté afin de répondre aux attentes des nouvelles générations de candidats. En particulier, les processus ont été revus, afin de fournir des réponses plus rapides aux postulants.

Ces premières mesures ont eu un impact positif et elles seront reconduites.

Engagements

- Direction
 - 1 Commandant ;
 - 1 spécialiste salaire et administration RH ;
 - 1 partenaire RH Police Administrative et Police Proximité ;
 - 1 partenaire RH Police Secours ;
- Police Administrative
 - 1 apprentie à la Chancellerie ;
 - 2 inspecteurs à la Police du commerce ;
 - 1 employé en charge des notifications ;
- Police Proximité aux Unités territoriales
 - 3 assistant-e-s de sécurité publique ;
 - 1 policière de proximité ;à l'Unité Trafic
 - 1 assistant à la signalisation & chantiers ;
 - 2 assistant-e-s de sécurité publique ;
- Police Secours
 - 6 aspirant-e-s de police ;
 - 11 policier-ère-s d'intervention ;

Départs

- Direction
 - 1 responsable RH ;
- Police Administrative
 - 1 secrétaire à la Chancellerie ;
- Police Proximité
 - 3 assistants de sécurité publique ;
- Police Secours
 - 1 chef Unité d'intervention ;
 - 7 policier-ère-s d'intervention ;

Retraites

- Etat-major
 - 1 chef exploitation ;
- Police Proximité à l'Unité Trafic
 - 1 chef Unité Trafic ;
 - 1 assistant à la signalisation & chantiers ;

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointé

- 3 agents

au grade de caporal

- 3 appointés

Promotions liées à la fonction

- un chef Unité d'intervention au grade d'adjudant ;
- deux sous-chefs Unité d'intervention au grade de sergent-major ;

Ressources humaines

Le Comité de Direction a décidé de mettre en place une nouvelle vision du service des Ressources humaines (RH) en adoptant une approche de proximité et orientée sur les solutions. La POL démontre son engagement envers le bien-être de ses employés ainsi que son désir d'optimiser sa performance opérationnelle et d'atteindre ses objectifs stratégiques à long terme.

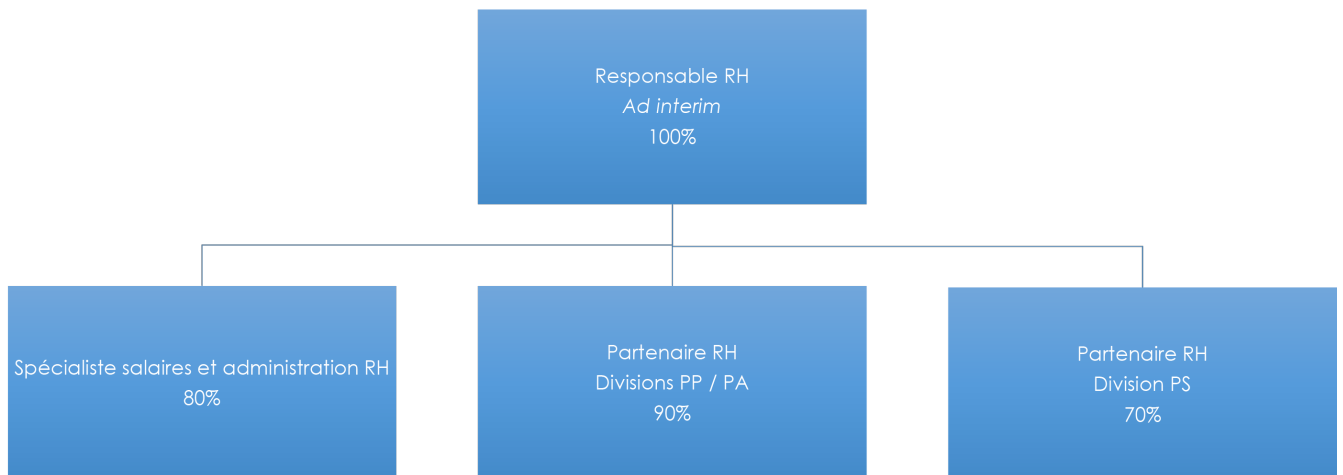
Le service a traversé une période particulière suite au départ du responsable RH. Cette transition a influencé la dynamique de l'équipe. Dans le but de garantir la continuité des opérations, le Comité de Direction a nommé une responsable RH ad interim, en interne.

Deux partenaires RH ont été recrutées, l'une pour la division Police Secours et l'autre pour les divisions Police Proximité et Police Administrative.

Malgré les changements au sein du service, les RH ont réussi à délivrer leurs prestations et à développer le partenariat au sein des divisions.

Les enjeux principaux sont de créer une cohésion d'équipe, de délimiter plus précisément les rôles et les responsabilités en matière de gestion du personnel et finalement d'améliorer les processus.

Les missions et objectifs du service visent à assurer un équilibre entre les besoins organisationnels et individuels, en créant un environnement de travail favorable où les employés peuvent s'épanouir et contribuer efficacement à la réussite du corps de police.



Cette année a été intense en activités en raison de nombreux dispositifs sécuritaires sortant de l'ordinaire. Ils sont détaillés ci-après :

Gens du voyage

Dès février, les gens du voyage ont contacté la POL et les administrations communales afin d'avoir des renseignements sur des sites qu'ils pourraient potentiellement occuper avec leurs convois dans l'Ouest lausannois et ceci avant l'ouverture de la place officielle de Rennaz (le 27 février). Ainsi, afin de ne pas revivre la situation de 2022 et à la demande des Municipalités, des mesures d'urgence ont été prises avec l'installation de bennes, puis de blocs en béton « LEGO » à des emplacements névralgiques. Au final, ce ne sont pas moins de 85 blocs de béton, totalisant 220 tonnes et 120 heures de travail, qui ont permis d'empêcher l'installation de camps sauvages sur l'ensemble du district, pour la période de mars à octobre.

Traité de Lausanne

Courant juillet, la grande manifestation relative aux 100 ans du Traité de Lausanne s'est déroulée sur quatre jours dans la capitale vaudoise. Sous la conduite de l'OPV, 36 policiers de la POL ont été requis pour assurer des missions de service d'ordre et de maintien de l'ordre, totalisant ainsi 385 heures d'engagement pour appuyer leurs homologues de la Police cantonale et des autres polices communales.

MERCATO (matchs de football et de hockey)

Durant la période de juillet à décembre, le dispositif OPV a engagé 185 policiers de la POL dans des missions de service d'ordre et de maintien de l'ordre. Au final, ces engagements ont généré 944 heures.

Visite officielle du Président E. Macron

Les 15 et 16 novembre, le Président de la République française Emmanuel Macron était en visite d'Etat officielle dans notre pays. Le 16 novembre, au terme de sa journée sur sol vaudois, c'est depuis la gare de Renens, en train, que Monsieur Macron, le Président de la Confédération Alain Berset et les délégations ont quitté notre canton en direction de Genève.

La POL a étroitement collaboré à la venue de cet hôte d'honneur. Ce sont, en effet, 26 collaborateurs, issus des deux divisions opérationnelles (Police Proximité et Police Secours), qui ont été englobés dans le dispositif cantonal afin d'assurer le service d'ordre sur différents sites (UNIL, Beau-Rivage Palace, gare de Renens, sécurisation du cortège officiel).

L'ensemble des collaborateurs de l'Unité Trafic, soit 11 personnes, ont été engagés avec l'appui indispensable des voiries des communes de Bussigny, Ecublens et Renens. La mission dévolue, soit la mise à disposition et la mise en place du dispositif de fermeture de certains axes routiers et de quelque 500 barrières vauban réparties entre le site de l'UNIL et la gare de Renens, avait pour but de sécuriser et tenir à distance le public. La gare était sécurisée dès 10h00, tout en restant fonctionnelle pour la clientèle CFF jusqu'à l'arrivée imminente des VIP.

Au total, ce sont 454h45 qui ont été effectuées par la POL au profit de cet événement.



Police Administrative

Police du commerce

Suite à une absence de longue durée et à l'annonce d'un départ à la retraite, la Police du commerce a accueilli deux nouveaux inspecteurs, début octobre.

Durant la phase de transition et d'acquisition de compétences de ces collaborateurs, la priorisation des tâches de la Police du commerce a été adaptée. La surveillance des établissements (soumis à la Loi sur les auberges et débits de boissons) a été impactée et l'objectif d'un contrôle annuel n'a pas pu être atteint. Cet élément ressort de façon bien marquée sur les différents graphiques liés à l'activité de la Police du commerce et reproduits dans ce document (p. 34). La reprise de cette activité est attendue pour 2024.

D'autre part, il est constaté de façon générale, une augmentation du volume des tâches de la Police Administrative. Ce constat est particulièrement significatif dans le domaine des commandements de payer. Compte tenu de ces évolutions, il a été nécessaire d'engager une personne supplémentaire en appui. Si cette tendance à la hausse devait se confirmer, vraisemblablement eu égard à l'évolution de l'activité administrative au sein du district, une adaptation des ressources, à moyen ou long terme, pourrait être nécessaire.

All park

Depuis la fin de l'année, les usagers des parkings publics de l'Ouest lausannois disposent désormais d'un nouvel outil pour le paiement du parking. Les systèmes de paiement des parkings ont été adaptés à l'arrivée du système allPark. Cette démarche permet aux conducteurs, déjà au bénéfice des boîtiers miniClic, de les utiliser désormais sur le district de l'Ouest lausannois.

Le miniClic est un système pratique et efficace permettant le paiement précis basé sur la durée réelle du stationnement. Ce petit boîtier est muni d'une fonction de géolocalisation et détermine la durée maximale du temps de parcage autorisé sur la zone où l'utilisateur se trouve. Un simple clic initie le stationnement et un second met fin à la session.

Ce nouveau partenariat avec la société Novapark s'ajoute à l'offre introduite en 2021 avec l'application Parkingpay, qui permet la gestion et le règlement du stationnement via smartphone.

Avec l'introduction de ce nouvel outil, la POL répond aux besoins des usagers en offrant des solutions pratiques et innovantes. Autres avantages en choisissant un système de paiement dématérialisé, l'automobiliste ne se déplace plus jusqu'au parcomètre et n'a plus besoin de monnaie. Le paiement directement au parcomètre demeure toutefois possible.



Café policier

Faisant suite à une volonté interne et à une demande politique, la POL a mis en place des « Café policier » depuis le printemps.

Le concept, inspiré d'une expérience d'outre-Atlantique, a pour but de maintenir et accroître le lien de confiance avec la population et les partenaires et ce, dans la perspective de la légitimité des interventions policières. Le projet « Café policier » est une occasion supplémentaire pour les policiers et les assistants de sécurité publique d'échanger avec les citoyens à propos de leurs besoins, leurs attentes et leurs idées. Ces événements permettent également de rencontrer certains citoyens qui n'oseraient pas aborder un policier dans la rue ou appeler au poste pour poser leurs questions. Ainsi, ce contact direct permet de recueillir de l'information, de détecter des problématiques et de proposer des solutions.

En 2023, la POL a organisé 11 rencontres qui ont permis au personnel de la POL de renforcer le contact avec la population et lui permettre d'aborder tous types de sujets en lien avec les thématiques de l'activité policière, la circulation, des nuisances sonores ou encore les réglementations. Ces rencontres autour d'un café, fort appréciées par la population présente, se sont déroulées dans différents établissements publics du district offrant à la population un lieu plus convivial qu'un poste de police.

Ces événements se poursuivront en 2024 mais de manière adaptée afin d'élargir les possibilités de rencontre et toucher un maximum d'habitants de l'Ouest lausannois.



Drones

Dans le courant de l'automne, l'Unité Trafic (UT) a fait l'acquisition d'un drone. Il est en effet apparu, en raison des constantes évolutions d'aménagements des voies publiques dues aux nombreuses zones de travaux sur le district, que les vues aériennes disponibles sur les plateformes usuelles, Google Maps ou Google Earth, sont souvent anciennes et ne reflètent qu'une partie de la réalité du terrain. Celles-ci étaient jusqu'alors utilisées par les collaborateurs de l'UT pour l'élaboration de plans.

Cet appareil permettra dorénavant de s'appuyer sur des prises de vue aériennes actualisées qui faciliteront les réflexions, les travaux administratifs et, par conséquent, la qualité globale du travail. Il sera également un outil précieux, par exemple, pour élaborer des dossiers photos tels que les emplacements des blocs en béton visant à empêcher l'installation sauvage de campement de gens du voyage. Il permettra également de visualiser plus clairement la giration des véhicules longs, notamment les bus TL, dans des zones de travaux, afin d'apporter au besoin les modifications idoines.

L'outil pourra bien évidemment être utilisé au profit d'autres entités de la POL à l'exception d'un usage sécuritaire ou de surveillance. Seuls trois collaborateurs de l'UT seront à même d'utiliser l'engin. Ils suivront une formation, quand bien même son poids, inférieur à 250 gr, n'impose pas une telle démarche, selon les bases légales en vigueur.



Unité Trafic

Cette année encore, le personnel de l'Unité Trafic a dû gérer une charge de travail importante au vu de son effectif. Les chantiers du tram et du bus à haut niveau de service (BHNS) ont représenté plus de mille heures de séances de chantiers et de coordination avec les différents partenaires. De plus, suite au départ en retraite de deux collaborateurs et afin de permettre le renforcement de l'équipe, il a également été nécessaire de former de nouveaux employés.

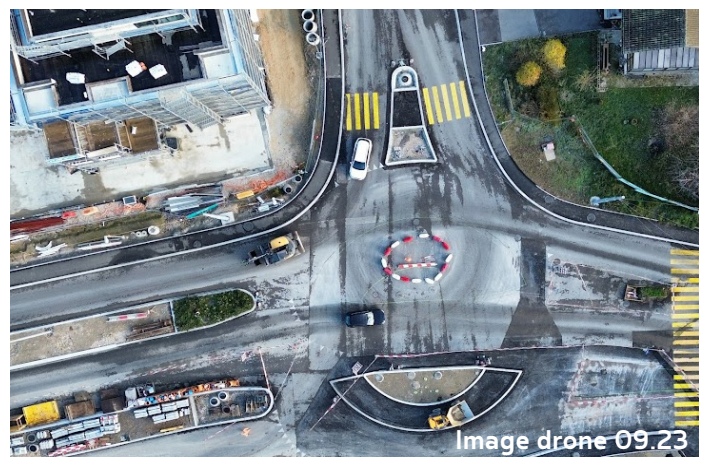
Les chantiers importants dans l'Ouest lausannois sont :

- tram ;
- bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ;
- travaux du chauffage à distance (CAD) ;
- travaux de mise en place du réseau 125Kwh.

Evolution de l'activité entre 2022 et 2023

La mise en place du relevé des interventions a été réalisée depuis 2022, ce qui permet une tendance sur deux ans.

	2022	2023		
Chantiers	2183.00	2844.00	30.28%	↗
Manifestations	193.00	344.00	78.24%	↗
Signalisation	1269.00	1213.00	-4.41%	↘
Sig. lumineuse	43.00	43.50	1.16%	→
Compteurs routiers	117.00	119.00	1.71%	→
Permis de fouille (nb)	658	688	4.56%	↗
TOTAL	3805.00	4563.50	19.93%	↗



Unité Prévention

Dans le cadre de l'OPV, sept campagnes de prévention routière ont été déclinées sur notre district, soit quatre nationales : « La distraction augmente le risque d'accident », « Arrêtez-vous pour les écolier-es », « Rendez-vous visibles sur un vélo ou un e-bike » et « Au volant un verre de vin suffit à brouiller la vision »; trois vaudoises : « 92% des conducteurs dégivrent correctement leur véhicule », « Trottinez sur la route » et « Respectez ma vie, je protège la vôtre ». Elles ont impliqué tout ou partie du corps de police.

Suggérée par la POL dans le cadre de l'OPV en 2019 déjà, la campagne « Trottinette électrique » a été mise en œuvre cette année. Rien qu'en 2023, la prolifération de ces véhicules a engendré sur notre district pas moins d'une dizaine d'accidents avec blessés, dont un grave (pronostic vital engagé) et un mortel. La structure même de ce moyen de locomotion (légèreté, petites roues) le rend aussi agile qu'instable et largement tributaire de l'état de la route. Ajoutée à cela, une certaine méconnaissance des règles applicables à cette catégorie de véhicule par leurs utilisateurs (permis de conduire à partir de 14 ans, vitesse limitée à 20 km/h, circulation sur la chaussée p. ex.) augmente les risques d'accident. Les nombreuses actions effectuées par le personnel uniformé et celles à venir devraient contribuer à la prise de conscience de ce phénomène.

D'autre part, la POL a renouvelé sa campagne de prévention dédiée aux utilisateurs de deux-roues motorisés (motos/scooters) intitulée « Conduite prudente - attention permanente », cette campagne ayant conservé sa raison d'être. En effet, les accès facilités aux différentes catégories de permis moto, notamment l'abaissement de l'âge, ont manifestement concouru à l'augmentation du nombre d'accidents pour les moins de 25 ans dont l'issue s'est révélée fatale. Au mois de mai, l'Ouest lausannois a été le théâtre d'un tel accident.

Les années de pandémie de Covid-19, engendrant confinement et télétravail, ont sensiblement ralenti les activités des cambrioleurs. Néanmoins, le retour à une certaine « normalité » a contribué à la reprise de ce phénomène. Aussi, le personnel de l'Unité Prévention s'est une nouvelle fois rendu auprès de la population de l'Ouest lausannois par le biais de stands de prévention disposés dans les grands centres commerciaux du district. En complément, les analyses sécuritaires de logements ont été l'occasion pour les agents de la prévention d'aller au plus proche des citoyens, de manière différente, avec cette prestation gratuite personnalisée.

En quelques chiffres

Conciliations, recadrages, rappels à la loi, assistances pour des enfants et/ou adolescents

78 cas

Les sollicitations, ci-dessus, ont été soutenues en 2023 en comparaison de 2022 (+20 cas), sans toutefois atteindre le niveau de 2021 (109 cas) qui s'inscrivait dans le contexte du Covid. Ces circonstances avaient probablement exacerbé certaines tensions et compliqué l'apaisement des conflits entre jeunes.

Années scolaires	Prév. routière		Prév. criminalité		Nb périodes totales
	Classes	Élèves	Classes	Élèves	
2020-2021	488	8'947	42	811	732
2021-2022	493	9'082	42	818	733
2022-2023	503	9'259	43	837	743

L'objectif de visiter toutes les classes (1ère à la 11ème année HarmoS) de l'école obligatoire du district a été rempli. A cela s'ajoute le RACC (classes de raccordement 12ème année à Prilly et à Renens).

Perspectives 2024

Afin de réaliser les objectifs, ainsi que les mandats du Comité de Direction, plusieurs chantiers ont déjà été amorcés, ou le seront dans le courant de l'année.

S'agissant du renforcement de l'ancrage régional et territorial, la consolidation de la sécurité sur le chemin de l'école a vu ses prémices par la mise en place, en collaboration avec la ville de Renens, d'une phase pilote d'un projet avec la formation d'un « coach » qui sensibilise les écoliers quant aux comportements à adopter en contact avec la circulation routière. En fonction des expériences réalisées, le modèle pourra être répliqué au sein du district selon les demandes des Autorités. De plus, le concept du « Café policier », sous la forme de rencontres entre la population et les agents de la POL, a déjà eu lieu au sein de chacune des communes du district. La POL souhaite pérenniser ces contacts et tirer les enseignements de ces rencontres, lesquelles permettront d'implémenter de premières mesures en 2024.

En ce qui concerne la volonté de disposer d'une politique policière engagée face aux problématiques et thématiques sociétales, la POL souhaite développer de manière pluridisciplinaire son réseau, ainsi que ses capacités, pour offrir une réponse encore plus adaptée à la problématique des violences domestiques.

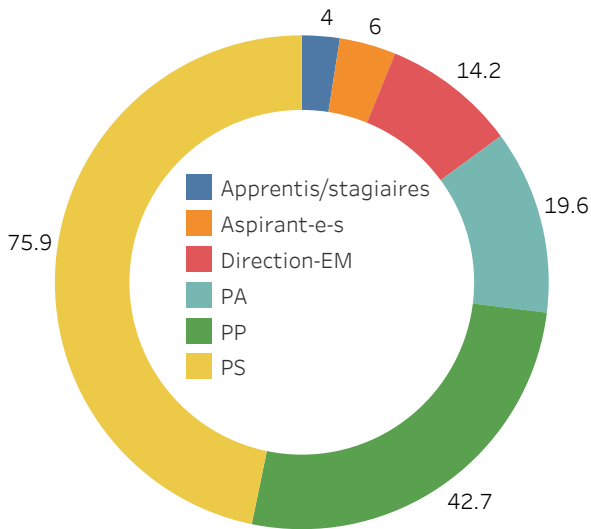
En terme d'information et de communication, la POL va augmenter la visibilité de ses activités par l'intermédiaire de journées de découvertes auprès d'un large public tel que les Autorités locales, les personnes intéressées par la profession de policier et les Instances politiques.

De nombreux chantiers concernant les ressources humaines de la POL verront le jour en 2024. Le cursus de sélection et de formation des cadres de la POL, qu'ils soient civils ou uniformés, sera repensé et standardisé. La refonte du règlement du personnel permettra d'intégrer la nouvelle vision RH de la POL et de la concrétiser dans sa réglementation d'application.

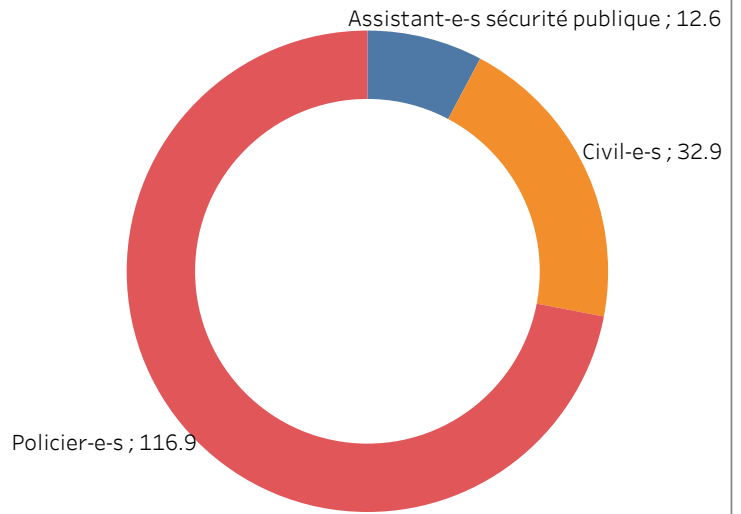
Finalement, la POL verra son organisation interne modifiée, afin de répondre de manière plus efficiente aux attentes de la population, des Autorités, ainsi que des partenaires. Elle s'articulera autour de deux piliers, l'un relatif à l'engagement des forces sécuritaires et l'autre sur le support apporté à ces dernières. Cette nouvelle organisation verra la création d'une nouvelle fonction de chef opérationnel, au côté du chef d'état-major.

ETP 2023 réels / par entité

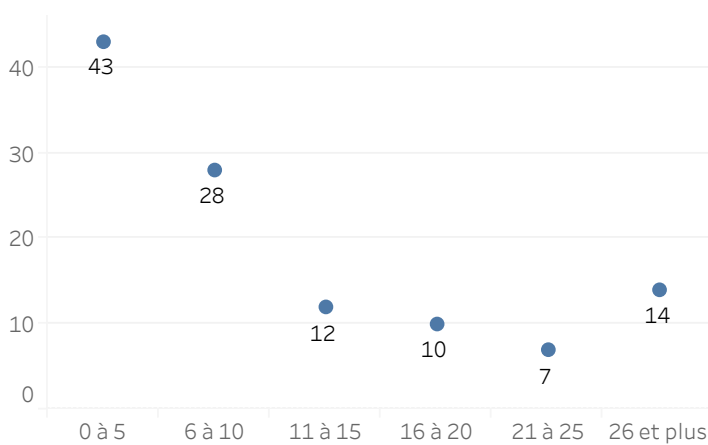
Total : 162,4



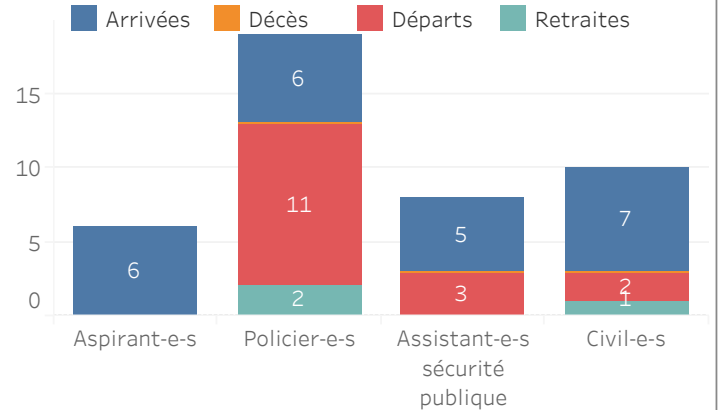
ETP 2023 réels / par compétence



Nombre de policiers par 5 ans d'expérience



Taux de rotation 19.6%

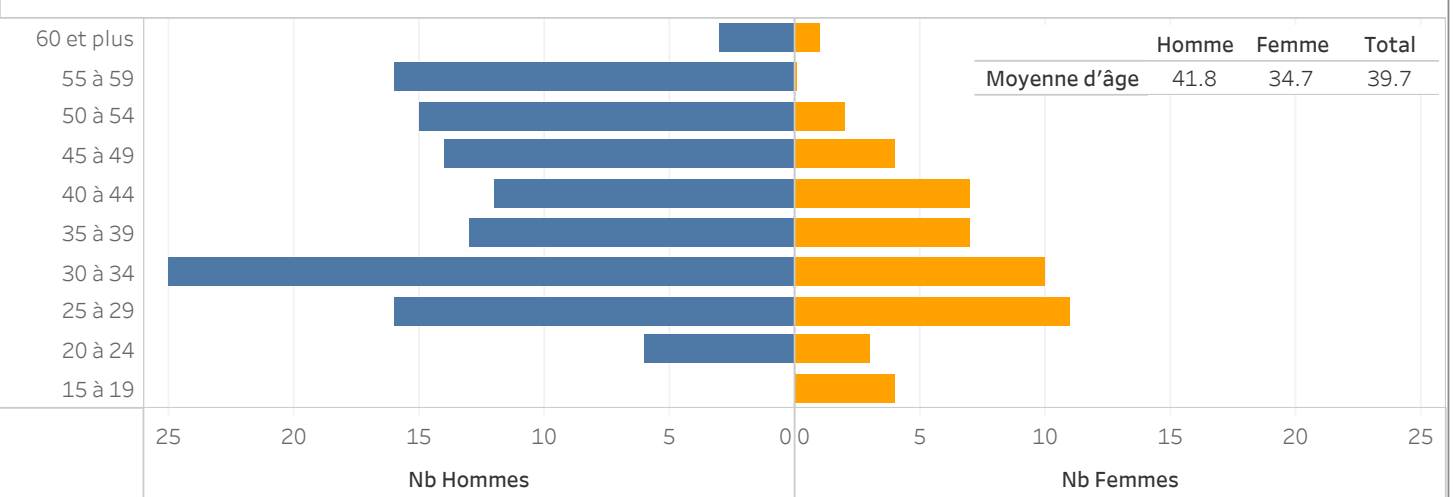


Absentéisme (uniformés/civils)

	Heures	Ratio heures/ETP
Accident non-prof.	809.8	5.1
Accident professionnel	1'891.7	11.9
Maladie	9'612.7	60.4

	Taux de rotation	Ancienneté moyenne avant départ (années)	Ecart moyen par rapport à la moyenne (années)
Assistant-e-s sécurité publique	32.0%	2.0	0.7
Civil-e-s	21.7%	10.0	6.0
Policier-e-s	9.8%	10.0	3.7
Total	19.6%		

Pyramide des âges



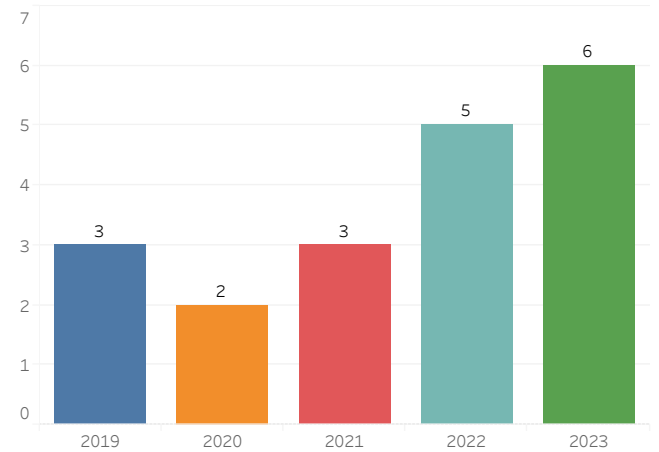
Médiation institutionnelle

Le répondant déontologie et qualité de la POL a traité six doléances de citoyens au sujet du comportement de collaborateurs.

Dans quatre cas, le plaignant a été satisfait des réponses apportées lors d'un entretien téléphonique. Dans deux cas, l'un a contesté l'infraction relevée et un autre n'a pas donné suite à la procédure. Il est à relever que dans un cas, une tierce personne a activé d'autres structures.

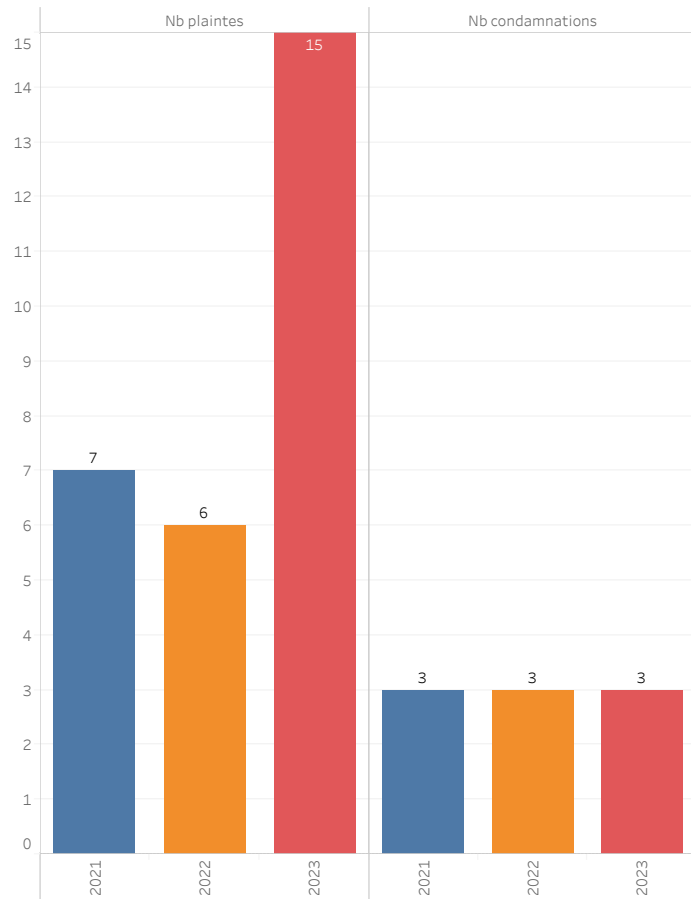
Si, au fil des années, une augmentation du nombre de doléances peut être relevée, elle doit être relativisée au regard du volume annuel et à mettre en perspective avec le nombre d'interventions.

Doléances de citoyens envers des collaborateurs POL



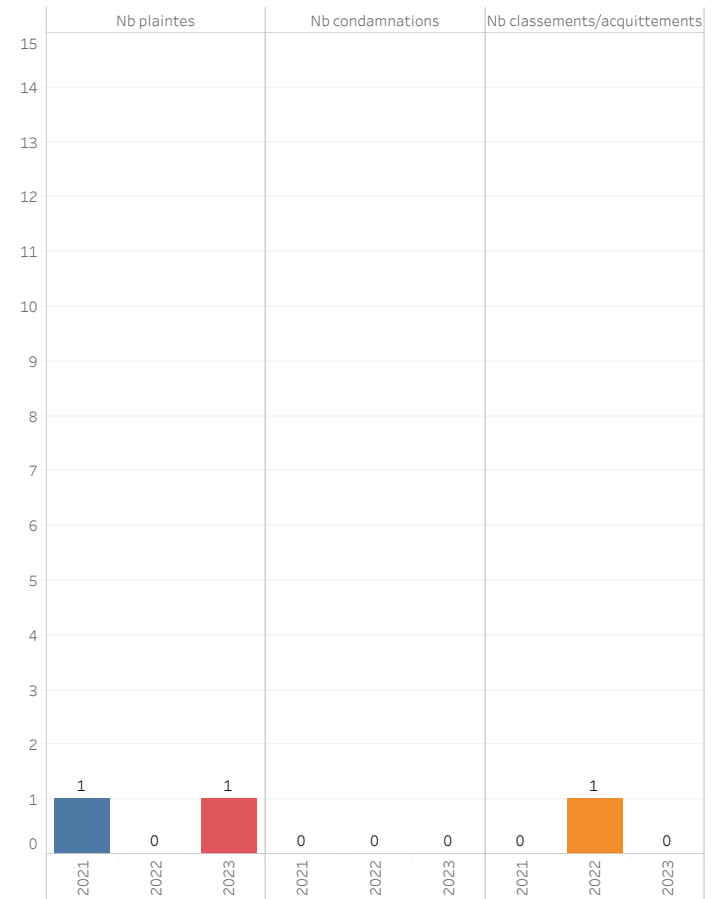
Plaintes par et contre policiers

Plaintes par policiers



12 cas toujours ouverts en 2023

Plaintes/poursuites pénales contre policiers



2 cas toujours ouverts en 2023

(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

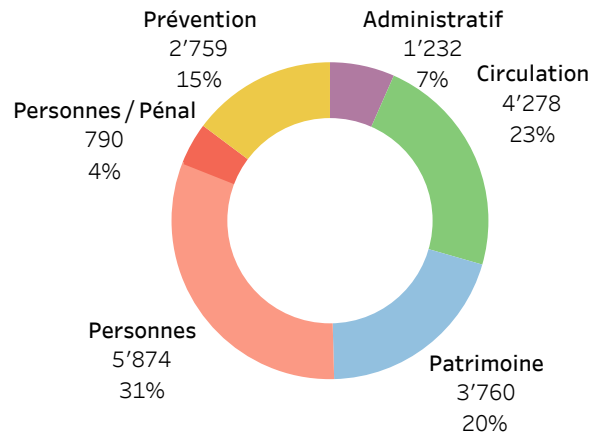
Événements et actions de prévention

15'934 événements comptabilisés sur le district

2'759 actions de prévention menées



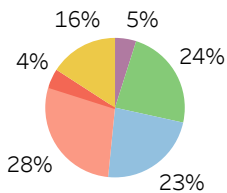
Ces événements ont conduit à **499** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte). Un événement est donc comptabilisé dans une seule catégorie.

*Les chiffres en vert et en rouge représentent la différence par rapport à l'année précédente.

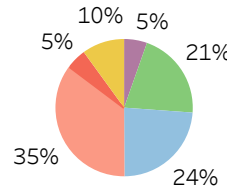
- Catégories :**
- Prévention** : se caractérise par une action visant à diminuer un phénomène ; sans prévention effectuée dans les écoles.
 - Personnes** : infractions infra-pénales ou de l'ordre de la contravention touchant les personnes (insécurité, nuisances, litiges, ...).
 - Personnes / Pénal** : infractions pénales touchant les personnes.
 - Patrimoine** : infractions touchant les biens (vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété, p. ex.).
 - Circulation** : contrôles de circulation (y compris les contrôles mobiles radar), infractions LCR, accidents.
 - Administratif** : ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaques, p. ex.).



Bussigny

1'964 événements **-179***

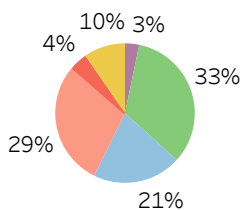
370 actions de prévention



Chavannes-près-Renens

1'136 événements **-103***

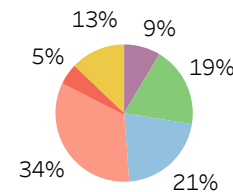
126 actions de prévention



Crissier

2'191 événements **+54***

233 actions de prévention

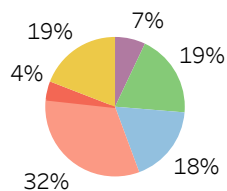


Ecublens

1'917 événements **+207***

283 actions de prévention

L'augmentation est liée à la circulation (stationnement), au patrimoine (autres) et aux personnes (autres).

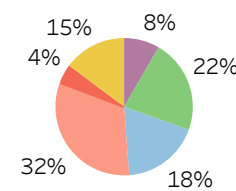


Prilly

3'065 événements **+175***

724 actions de prévention

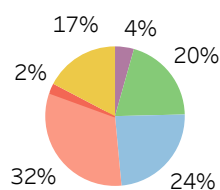
L'augmentation est liée au patrimoine (autres) et aux personnes (autres).



Renens

4'745 événements **+100***

821 actions de prévention

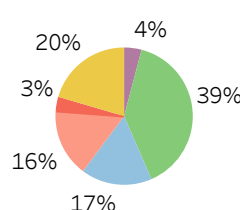


St-Sulpice

702 événements **+119***

147 actions de prévention

L'augmentation est liée au patrimoine (dommages à la propriété) et aux personnes (nuisances sonores).



Villars-Ste-Croix

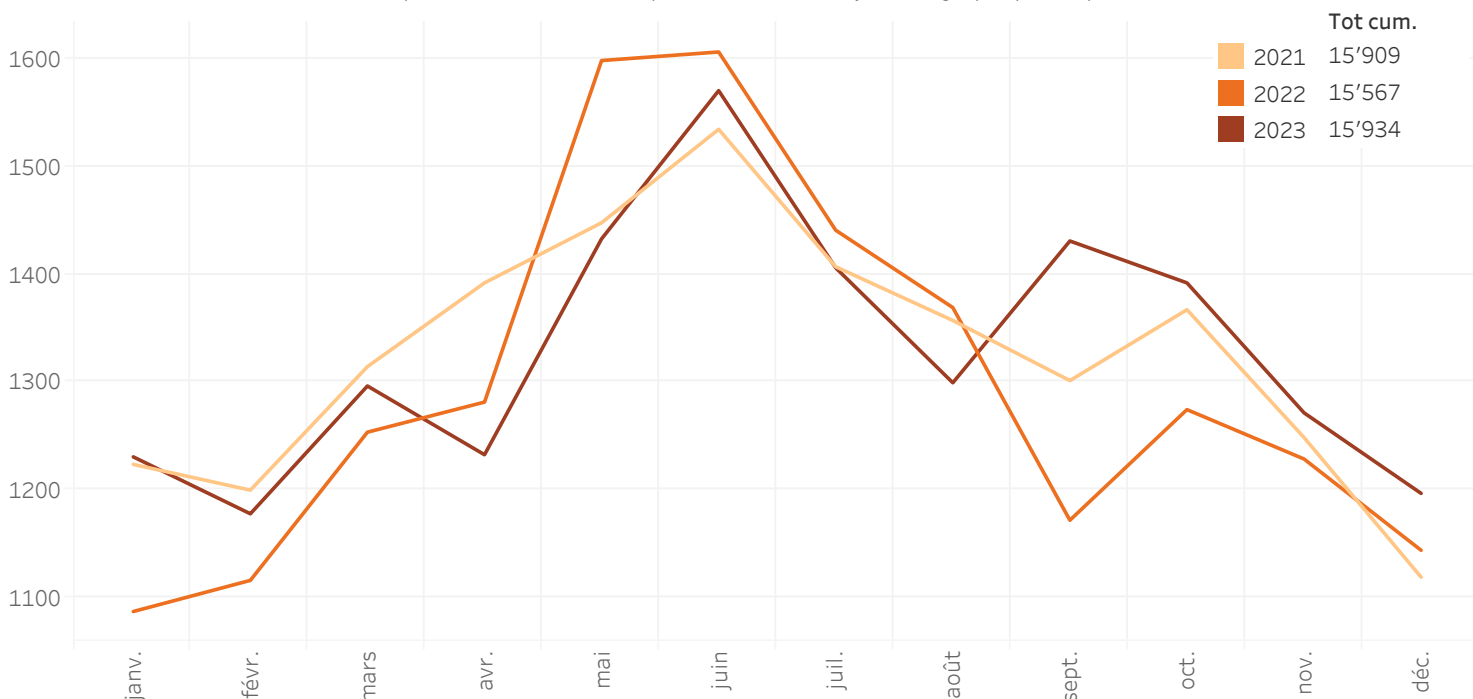
214 événements **-6***

55 actions de prévention

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans - année 2023

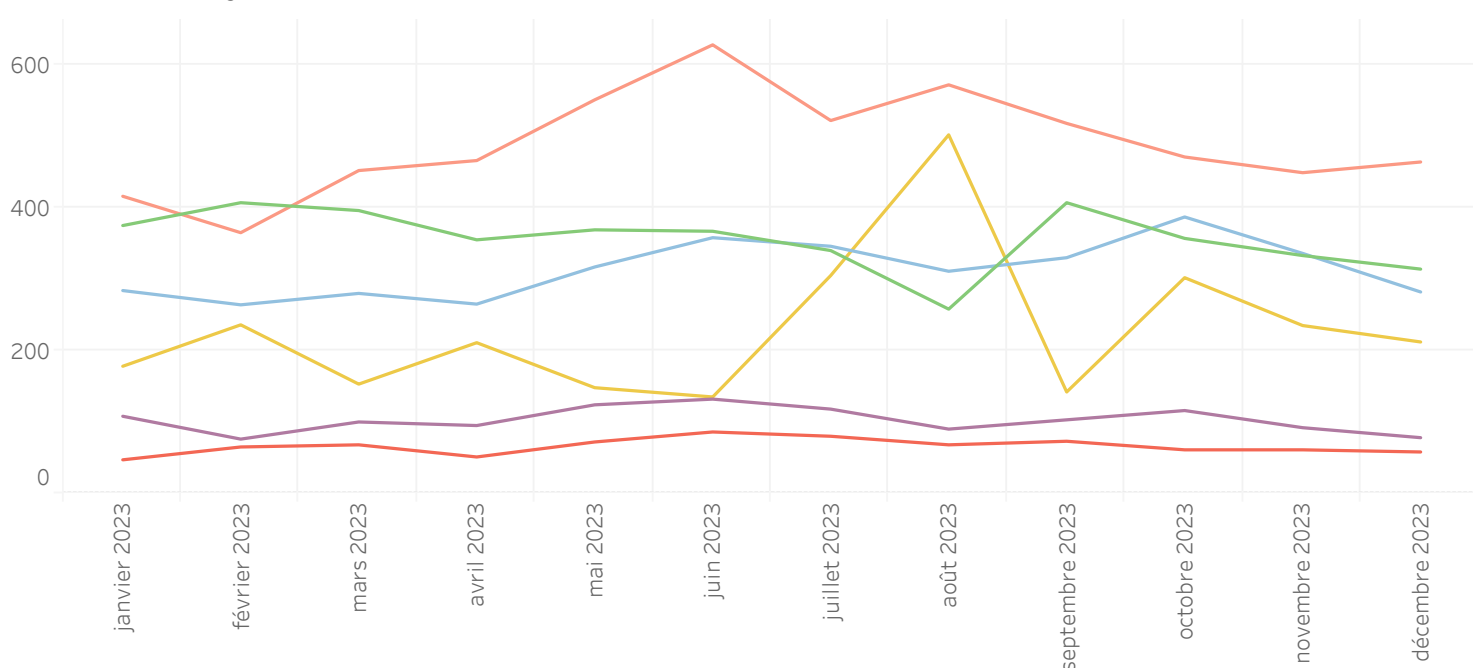
Fluctuation mois / années :

Seul le nombre d'événements est comptabilisé, les actions de prévention font l'objet d'un graphique ci-après.



2021/2022 : Avec chiffres portés à notre connaissance en 2023.

Fluctuation des catégories :



- Personnes** : Durant la période estivale, une augmentation des nuisances sonores est constatée.
- Personnes / Pénal** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent généralement très peu de mois en mois.
- Circulation** : Le comportement routier des usagers et des nuisances qu'ils provoquent font toujours l'objet d'une attention particulière.
- Patrimoine** : Les infractions en lien avec cette catégorie fluctuent généralement très peu de mois en mois.
- Actions de prévention** : Durant la période estivale, les actions sont principalement orientées sur les personnes, les établissements publics et les véhicules générant des nuisances sonores.
- Administratif** : Ensemble des processus administratifs (documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaques, p. ex.).

Comparaison du nombre d'événements sur trois ans - année 2023

Evolution du nombre d'interventions :

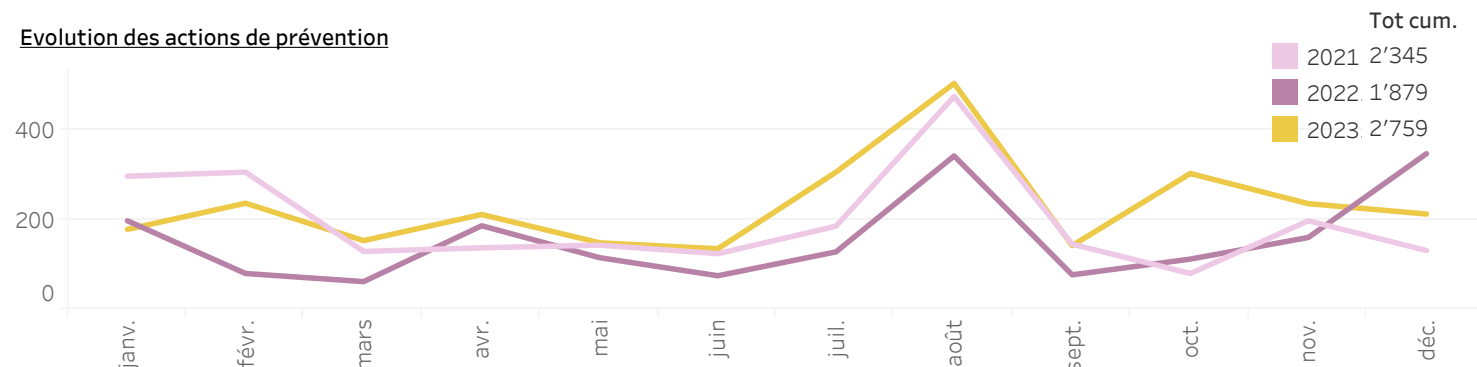
		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total interventions	Nb actions de prévention
Bussigny	2021	146	133	163	149	185	210	168	146	158	147	155	158	1'918	616
	2022	139	150	156	202	281	253	197	186	147	137	159	136	2'143	326
	2023	158	160	137	163	180	202	187	142	197	159	150	129	1'964	370
Chavannes-..	2021	153	141	121	118	159	127	108	94	111	101	88	99	1'420	115
	2022	79	71	120	106	135	115	108	113	97	118	83	94	1'239	87
	2023	76	99	93	70	96	133	94	84	96	109	88	98	1'136	126
Crissier	2021	168	139	183	207	259	218	195	171	180	185	160	165	2'230	238
	2022	165	147	176	172	189	213	187	197	155	177	201	158	2'137	241
	2023	187	168	181	172	189	186	195	171	190	204	183	165	2'191	233
Ecublens	2021	143	147	136	170	164	183	138	145	175	198	155	110	1'864	323
	2022	114	145	151	165	189	150	112	149	123	147	140	125	1'710	252
	2023	139	141	155	122	167	194	162	152	188	182	162	153	1'917	283
Prilly	2021	220	239	222	253	234	243	258	327	267	279	269	238	3'049	373
	2022	225	192	232	216	276	292	293	238	222	239	232	228	2'890	338
	2023	250	195	255	218	305	287	280	274	235	286	236	244	3'065	724
Renens	2021	335	338	402	405	376	467	460	399	338	392	342	299	4'553	482
	2022	292	347	366	361	436	493	467	427	365	386	349	356	4'645	437
	2023	366	352	409	404	409	455	406	388	445	388	376	347	4'745	821
St-Sulpice	2021	46	52	67	65	53	73	66	57	53	51	62	35	680	159
	2022	48	43	37	45	71	69	51	41	45	52	41	40	583	170
	2023	39	49	52	67	71	84	61	76	61	39	56	47	702	147
Villars-Ste-..	2021	12	10	20	25	18	14	14	18	19	14	17	14	195	39
	2022	24	20	15	14	22	22	21	18	17	18	23	6	220	28
	2023	15	13	14	16	16	30	21	12	19	25	20	13	214	55

Actions de prévention :

Total : 2'759

	Autres prévention	Campagnes LCR	Collèges	Domages à la propriété	Gens du voyage	Graffitis / tags	INOPIA / pénurie énerg..	Jeunes (nuisances,..)	Manifestations	Moeurs	Nuisances sonores..	Rentrée scolaire	Squats	Stupéfiants	Vols / sensibilisation	Vols par effraction
Bussigny	30	28	116		13		3	46		1		41				92
Chavannes-près-Re..	13	9	46		4		7	3				30	2			12
Crissier	23	24	55		21		1	48			16	25	2	1	5	12
Ecublens	24	38	120		4		12	3				57			1	24
Prilly	113	21	53		10		1	43	2		1	60	47		2	10
Renens	318	44	99		10	7	1	66				66	2		8	6
St-Sulpice	33	22	27	22			9	1			1	12			4	16
Villars-Ste-Croix	3	3	20					6				7				16
Total	557	189	536	22	62	7	40	210	2	1	18	298	53	556	20	188
	20%	7%	19%	1%	2%	0%	1%	8%	0%	0%	1%	11%	2%	20%	1%	7%

Evolution des actions de prévention



Les actions de prévention ne prennent pas en compte celles effectuées dans les écoles.

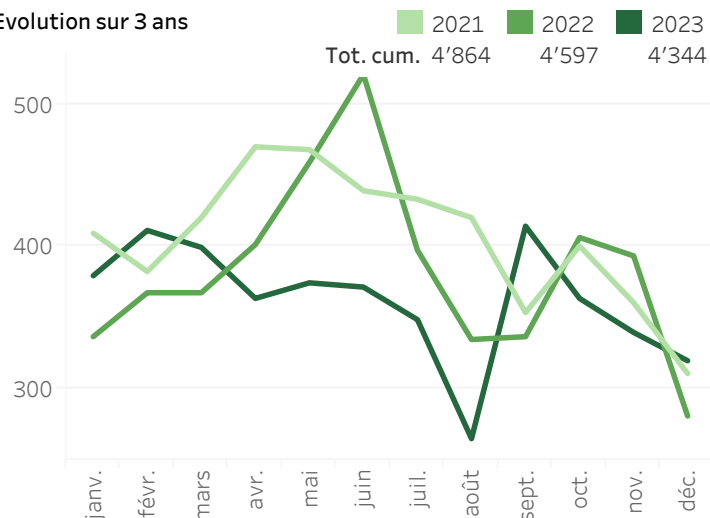
Tendances des phénomènes - année 2023

Les phénomènes ci-après sont issus des interventions, lesquelles ont été catégorisées dans trois familles : circulation, patrimoine, personnes. Il sied de relever qu'un événement peut être lié à un ou plusieurs phénomènes.

Circulation

	Accidents de circulation	Autres circulation	Contrôles circulation	Contrôles de stationnement	Contrôles RADAR	Incapacité (alcool, stupés,..)	Infractions graves LCR
Bussigny	165	91	42	164	73	26	
Chavannes-...	71	54	16	65	47	10	1
Crissier	243	130	89	244	76	32	4
Ecublens	140	73	38	100	62	13	1
Prilly	153	114	91	239	79	62	1
Renens	219	210	192	415	100	117	
St-Sulpice	37	25	9	44	54	6	1
Villars-Ste-C..	18	19	6	19	44		
Total	1'046	716	483	1'290	535	266	8

Evolution sur 3 ans

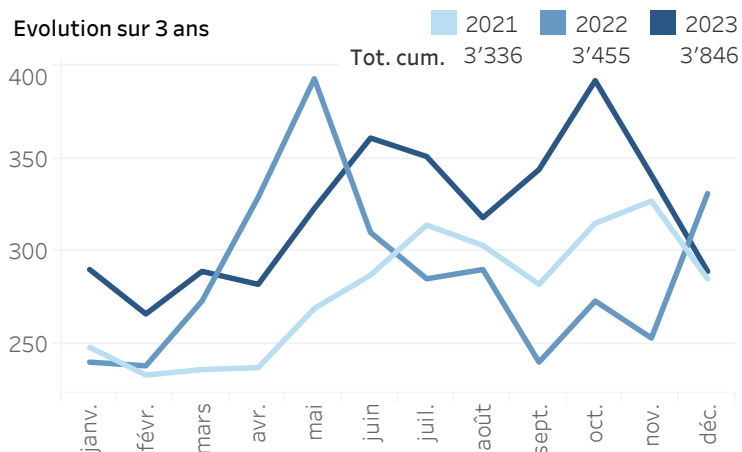


"Autres circulation" comprend : infractions à la LCR, pannes de signalisation, véhicules gênants/sans plaque, courses-poursuites, etc.
 "Infractions graves LCR" comprend : délits de chauffard, mises en danger et excès de vitesse importants.

Patrimoine

	Autres patrimoine	Dommages à la propr..	Vols avec violence	Vols de véhicule	Vols par effraction	Vols qualifiés	Vols simples
Bussigny	179	141	2	28	113	39	59
Chavannes-...	107	55	3	20	67	10	46
Crissier	164	64	2	18	94	89	77
Ecublens	183	86	3	17	70	39	77
Prilly	303	70	10	33	114	60	103
Renens	386	128	10	51	214	112	146
St-Sulpice	86	59	2	5	30		26
Villars-Ste-..	21	2			19		4
Total	1'429	605	32	172	721	349	538

Evolution sur 3 ans

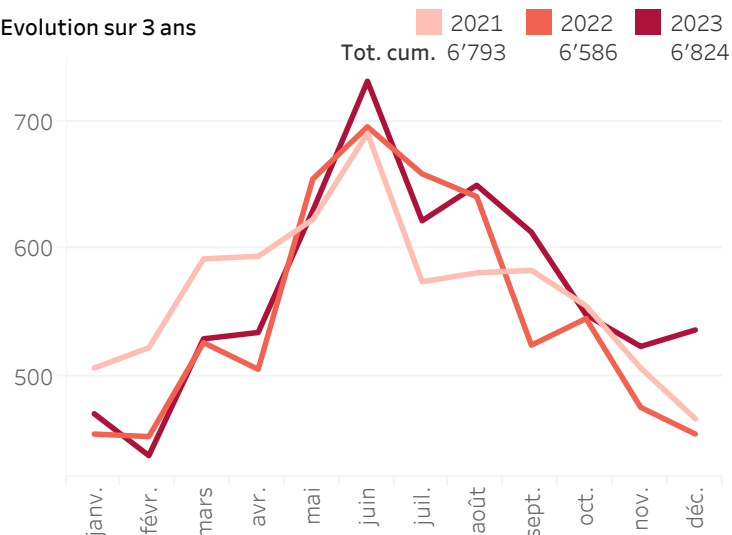


"Autres patrimoine" comprend : animaux errants/décédés, escroqueries, incendies/inondations, objets/véhicules suspects et/ou découverts, etc.

Personnes

	Autres personnes	Intégrité corporelle	Intégrité sexuelle	Litiges	Nuisances sonores	Stupéfiants (cas particul..)	Violences domestiques
Bussigny	531	43	14	35	121	16	19
Chavannes-...	303	22	6	23	138	10	10
Crissier	540	40	21	23	156	14	21
Ecublens	559	36	14	41	168	19	19
Prilly	930	65	19	48	264	61	36
Renens	1'299	138	39	67	451	62	35
St-Sulpice	200	6	6	9	69	4	1
Villars-Ste-..	38	4	1	4	3	2	1
Total	4'400	354	120	250	1'370	188	142

Evolution sur 3 ans

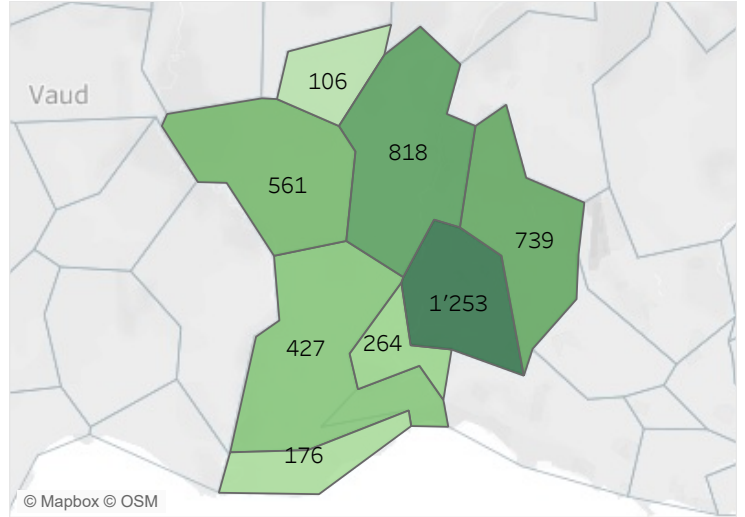
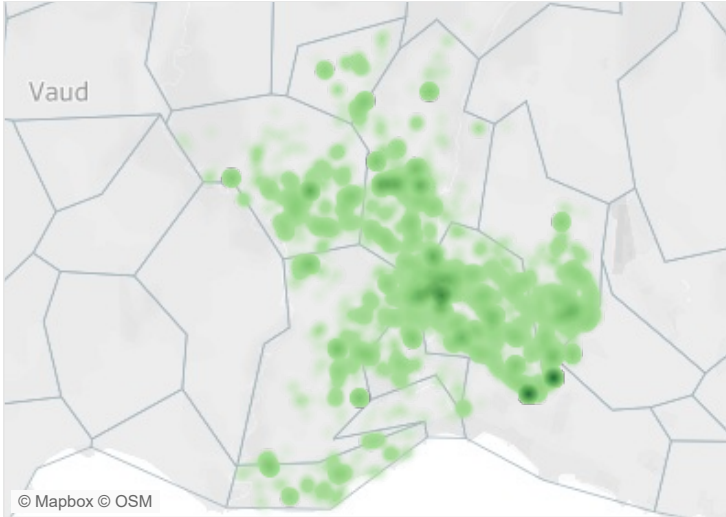


"Autres personnes" comprend : demandes d'ambulance, individus perturbés / recherchés / suspects, inquiétudes pour une personne, etc.
 "Stupéfiants" : La consommation de joints (THC) ne figure pas dans la statistique puisque étant sanctionnée par amende d'ordre.
 "Litiges" comprend : injures et menaces.

Distribution des phénomènes par commune - année 2023

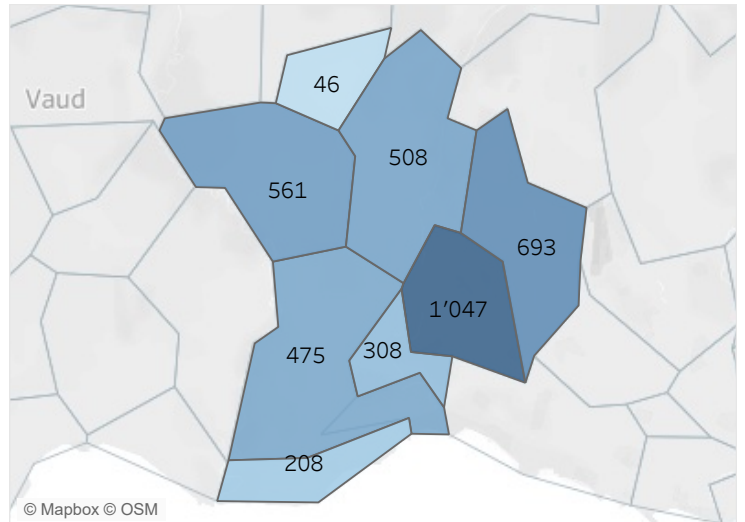
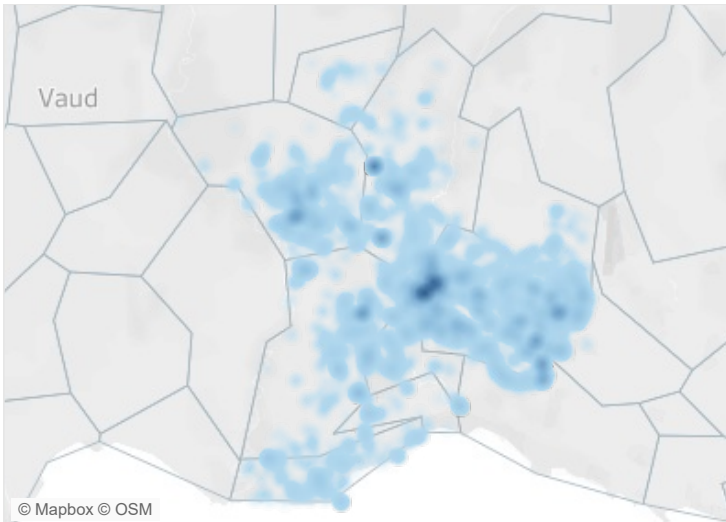
Circulation 2023

4'344 cas



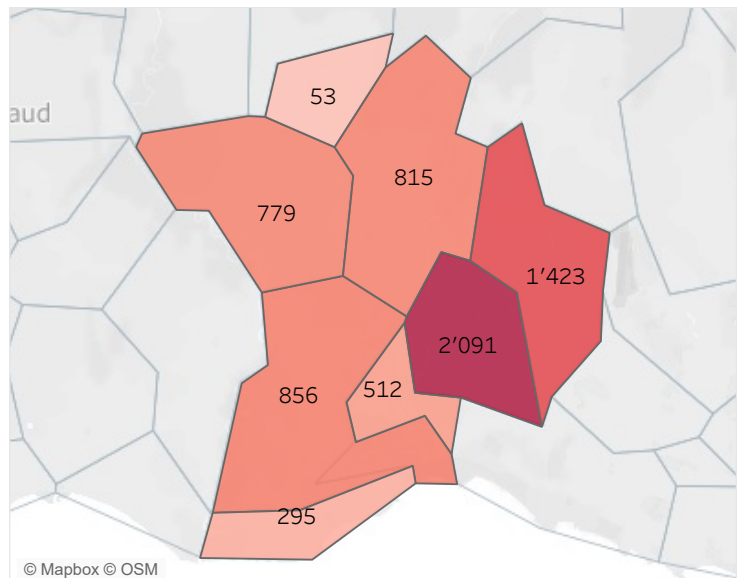
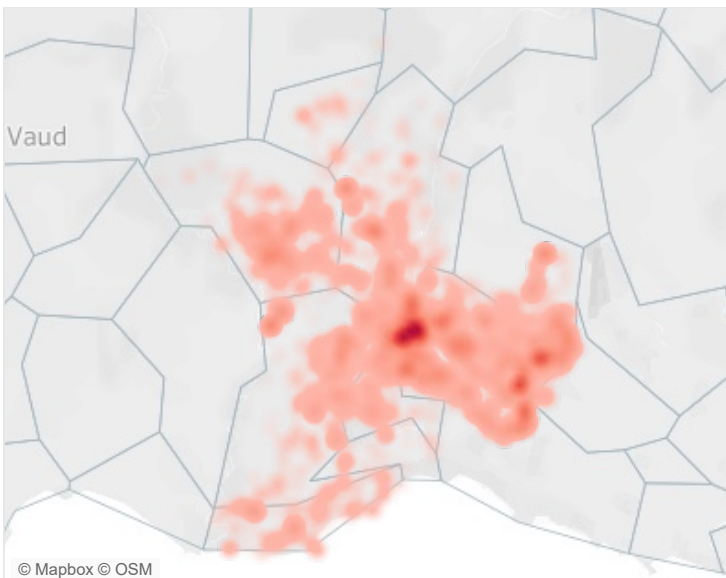
Patrimoine 2023

3'846 cas




Personnes 2023

6'824 cas



Principaux axes opérationnels – année 2023

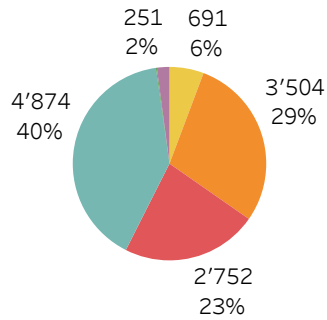
	Période (de... à...)	Problématique	Secteur(s)
	Janvier à Décembre	LUTTE CONTRE LE TRAFIC ET LA CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS Des actions préventives et répressives ont été menées dans les secteurs propices à ce phénomène (gares, centres-villes, parcs publics). Seul le secteur de la gare de Malley se démarque encore par une présence occasionnelle de vendeurs et de consommateurs.	District
	Avril à Octobre	LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES / VÉHICULES Durant cette période, 150 contrôles ont été réalisés afin de sensibiliser et dénoncer le comportement répréhensible d'usagers de la route (rodéo/circulation à régime moteur élevé), ainsi que les modifications des véhicules (p. ex : ligne d'échappement auto/moto). 78 usagers de la route ont été dénoncés.	District
	Juillet à Décembre	SENTIMENT D'INSÉCURITÉ / MARGINAUX Suite à la recrudescence des incivilités et de problèmes liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants (bagarres, mictions, troubles à l'ordre, etc), plusieurs plaintes de riverains ont été adressées à la Municipalité de Renens. Pas moins de 223 actions de prévention ont été menées afin de pacifier la zone.	Place du Marché Renens
	Novembre à Décembre	OCCUPATION ILLÉGALE ET DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ Avec l'arrivée de l'hiver, de plus en plus de jeunes, motorisés ou non, occupent des parkings couverts pour s'y regrouper. Lors des faits, ces derniers s'adonnent à des dommages à la propriété, des rodéos, du littering (y.c. mictions et déjections humaines). Durant cette période, 112 actions ont été entreprises aux endroits identifiés.	Crissier Renens Prilly
	Mars à Novembre	SECTEUR USINE-À-GAZ Durant cette période, nos services ont été attentifs aux personnes présentes qui dormaient sur la voie publique et ses abords sans y être autorisées. En outre, il a été constaté une augmentation du littering et un fort sentiment d'insécurité lié à leur présence.	Secteur Malley (Prilly, Renens)
	Janvier à Décembre	CIRCULATION / ACTIONS COORDONNÉES Durant l'année écoulée, nos services ont mis sur pied six campagnes coordonnées afin de sensibiliser et/ou réprimer les comportements inappropriés des usagers de la route. Ces campagnes ont eu comme thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • La visibilité pour les cyclistes et trottinettistes par faible luminosité (63 contrôles, 301 utilisateurs sensibilisés). • Les règles régissant les cycles et trottinettes sur la voie publique (30 contrôles, 13 usagers sensibilisés, 1 dénoncé). • La conduite prudente pour les usagers de deux-roues motorisés (33 contrôles). • La distraction au volant / guidon, notamment par l'emploi du smartphone (34 contrôles). • L'alcool au volant durant les fêtes de fin d'année (48 contrôles, 258 usagers contrôlés, 46 dénonciations). • Dégivrer / déneiger le pare-brise (30 contrôles). 	District
	Septembre à Octobre	OCCUPATIONS ILLÉGALES / GENS DU VOYAGE Durant cette période, un campement constitué de 20 caravanes a été installé sur une parcelle propriété de l'Etat de Vaud, sous la responsabilité de la Gendarmerie. Hormis une pollution des sols et quelques nuisances sonores, ce camp n'a engendré que peu d'interventions.	Crissier
	Janvier à Décembre	VOLS PAR EFFRACTION / HABITATIONS / COMMERCE / ENTREPRISES Bien que le phénomène soit en régression (depuis plusieurs années), 187 actions ont été menées dans les secteurs villas et les zones industrielles.	District

Radars mobiles

12'091 véhicules en infraction

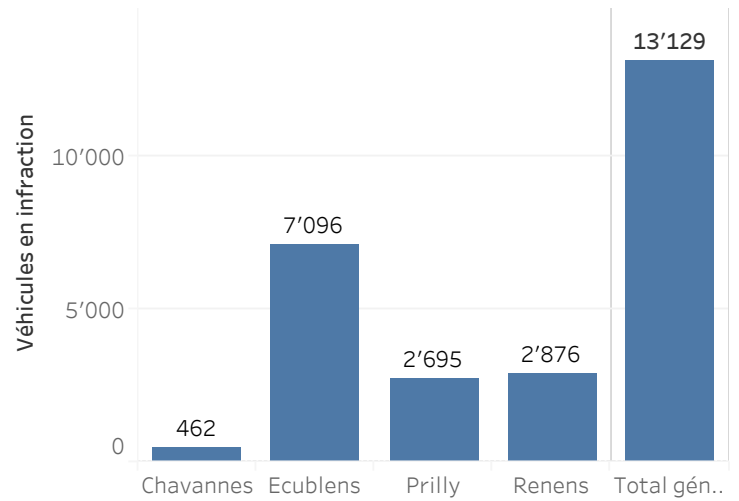
201'791 véhicules contrôlés
539 contrôles effectués

- Zones 20 km/h
- Zones 30 km/h
- Zones 50 km/h
- Zones 60 km/h
- Zones 70 km/h
- Zones 80 km/h

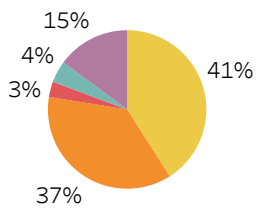


Surveillance automatique du trafic

13'129 véhicules en infraction - 181 contrôles / zones 50 km/h



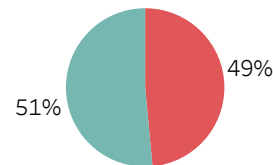
Infractions radar par commune



Bussigny

1'259 véhicules en infraction

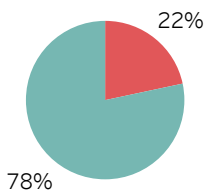
22'583 véhicules contrôlés
73 contrôles effectués



Chavannes-près-Renens

377 véhicules en infraction

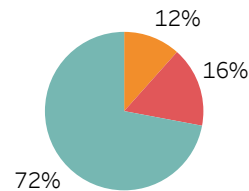
13'465 véhicules contrôlés
47 contrôles effectués



Crissier

3'025 véhicules en infraction

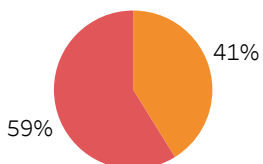
50'108 véhicules contrôlés
75 contrôles effectués



Ecublens

1'137 véhicules en infraction

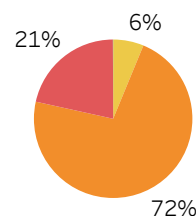
22'793 véhicules contrôlés
62 contrôles effectués



Prilly

2'069 véhicules en infraction

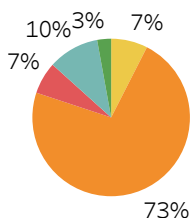
27'202 véhicules contrôlés
84 contrôles effectués



Renens

2'006 véhicules en infraction

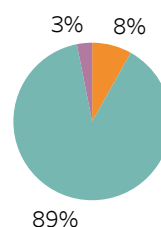
35'502 véhicules contrôlés
100 contrôles effectués



St-Sulpice

668 véhicules en infraction

8'632 véhicules contrôlés
54 contrôles effectués



Villars-Ste-Croix

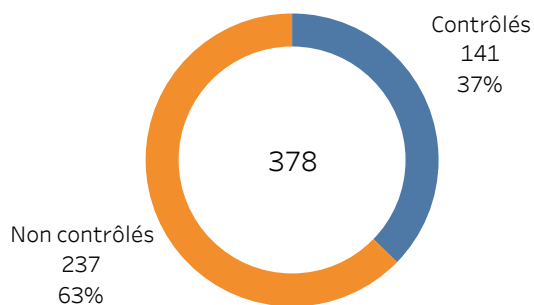
1'550 véhicules en infraction

21'506 véhicules contrôlés
44 contrôles effectués

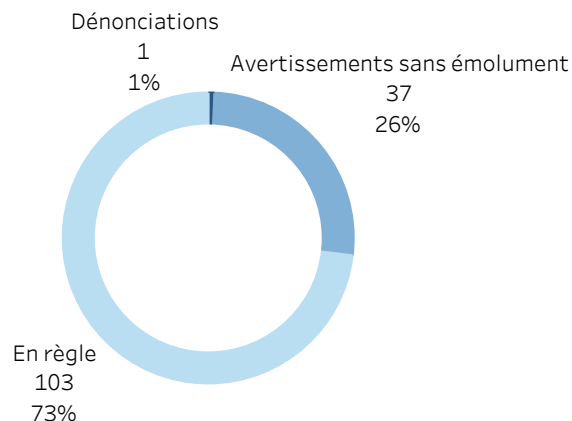
Activité de la Police du commerce

Surveillance des établissements et commerces soumis à la LADB

Nbre d'établissements

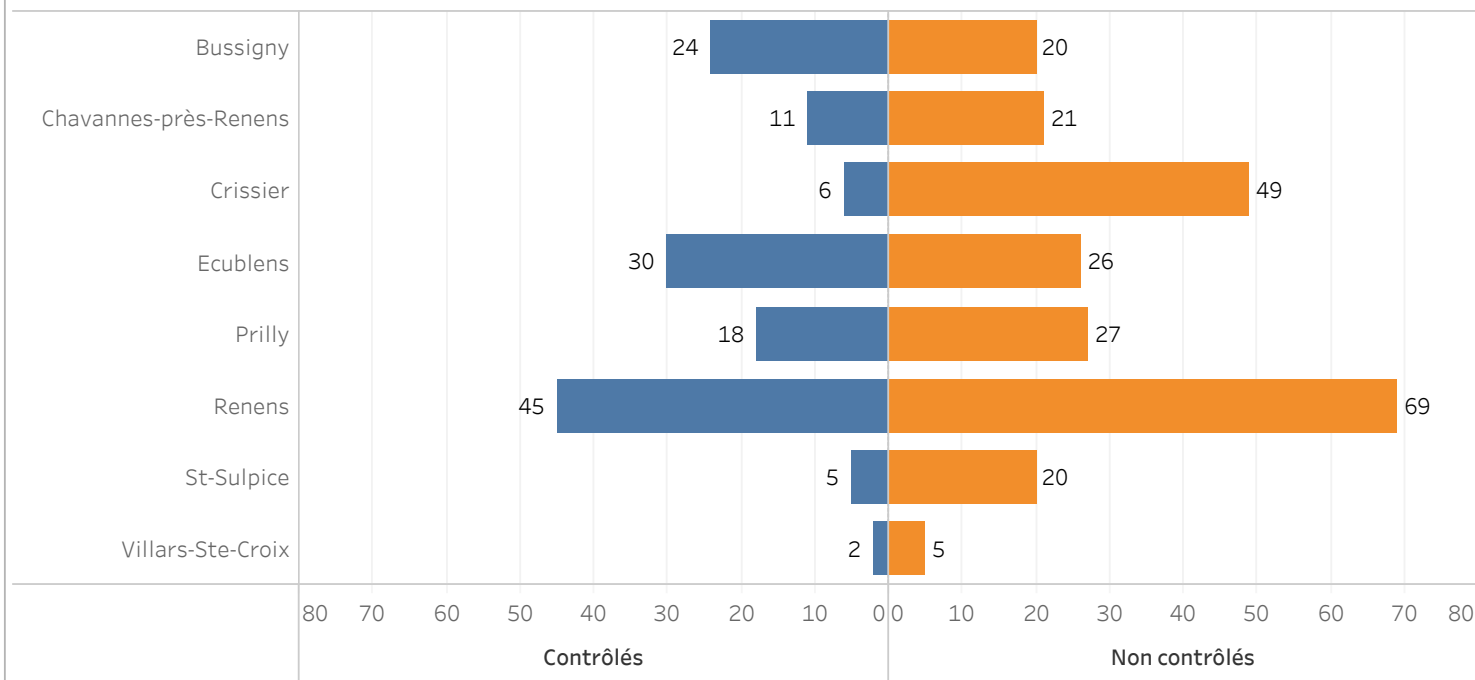


Résultats 1er contrôle

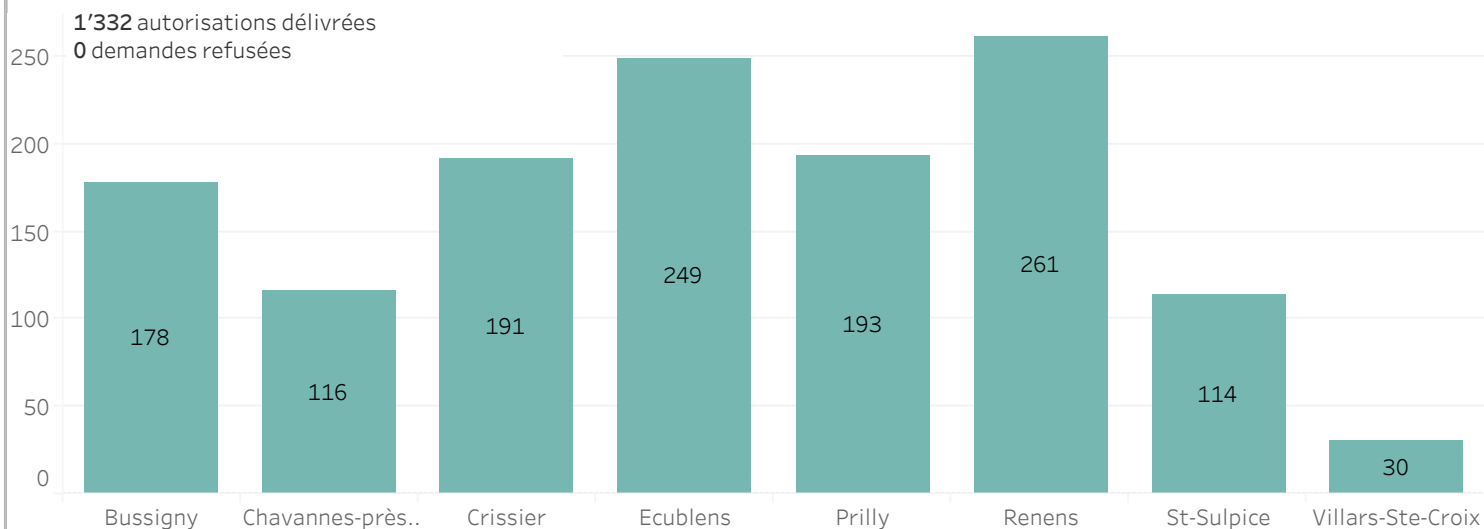


26 établissements ont été contrôlés une 2ème fois.

Etablissements contrôlés / non contrôlés par commune

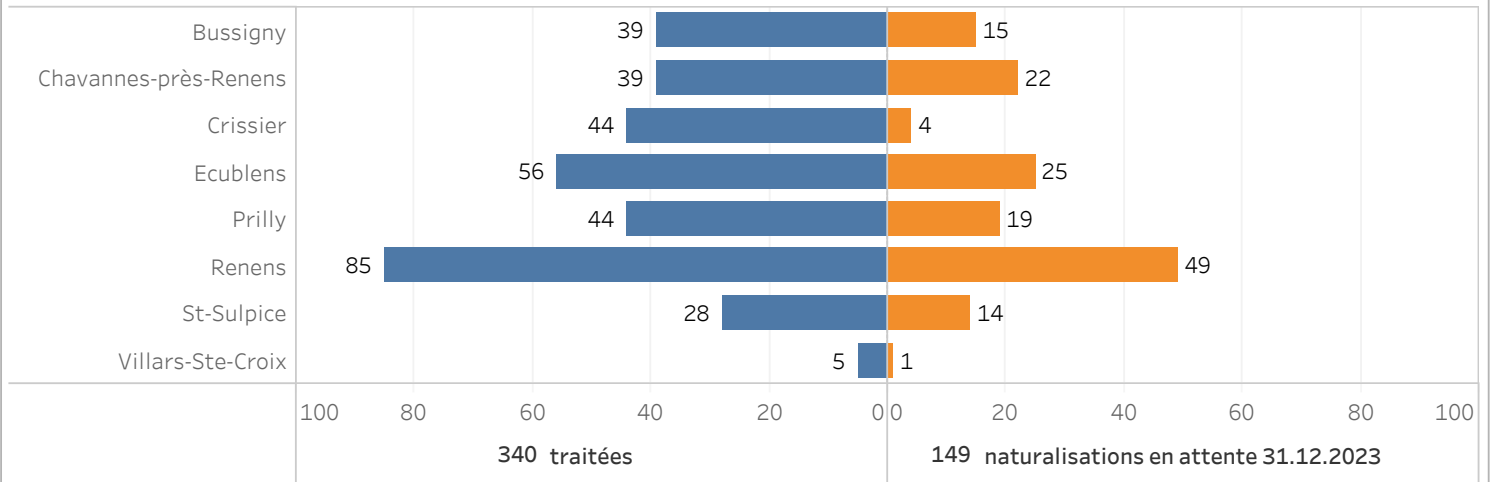


Manifestations - Gestion des demandes



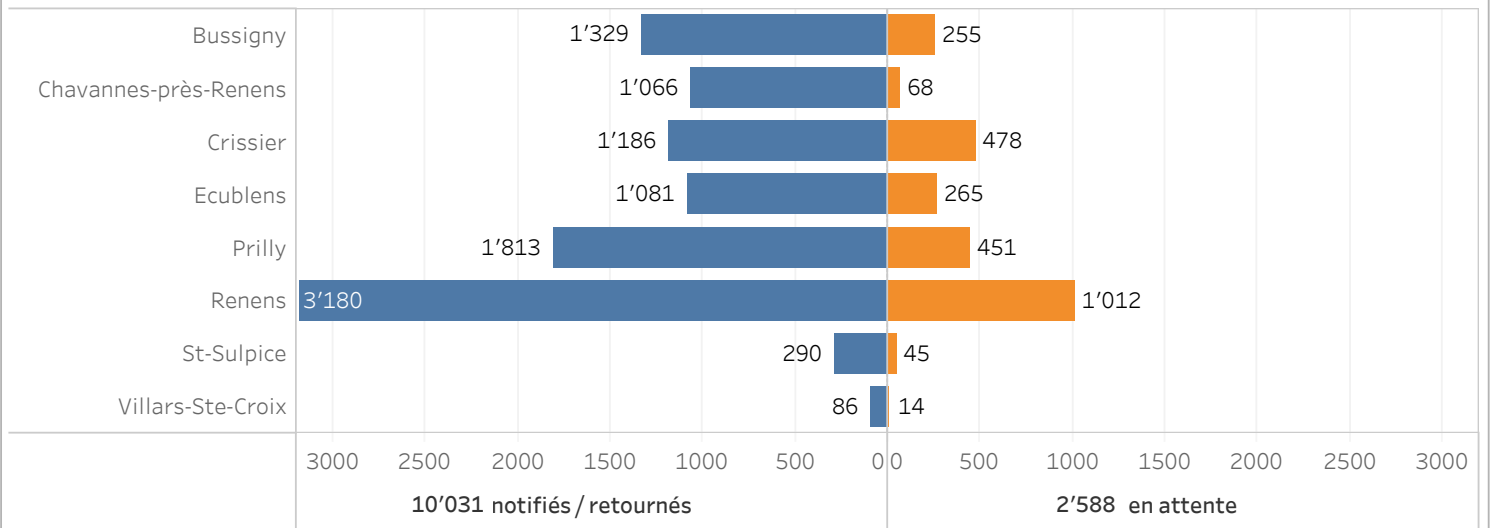
Activité de la Police du commerce

Naturalisations



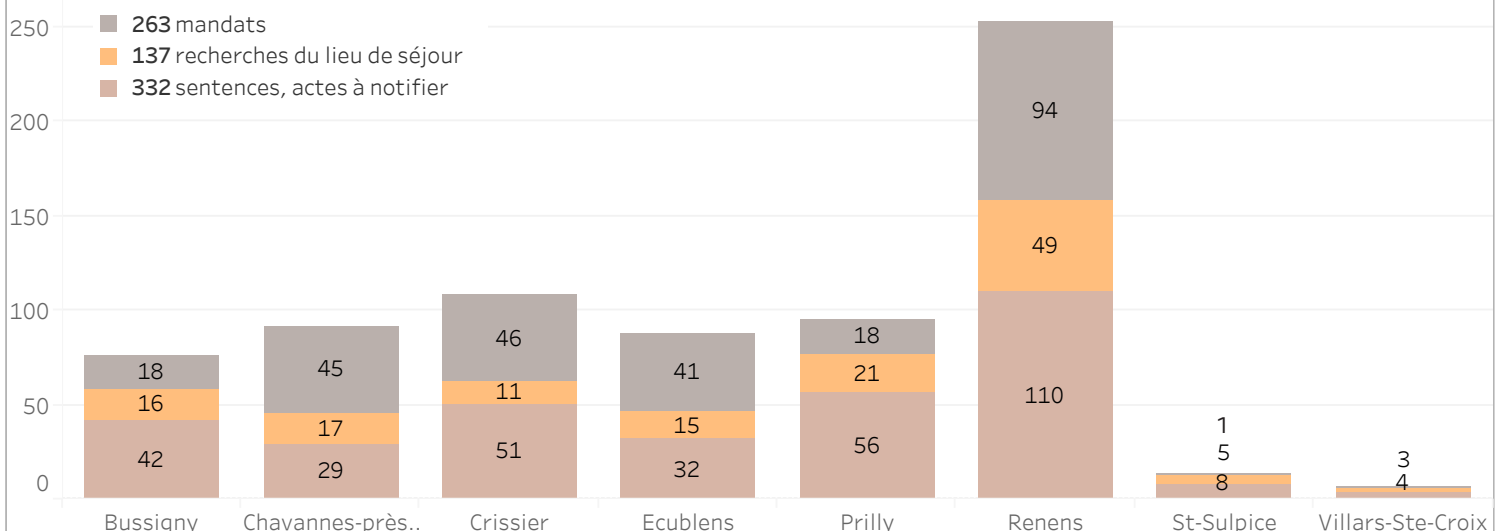
Temps moyen de résolution : 4.2 mois.

Notifications



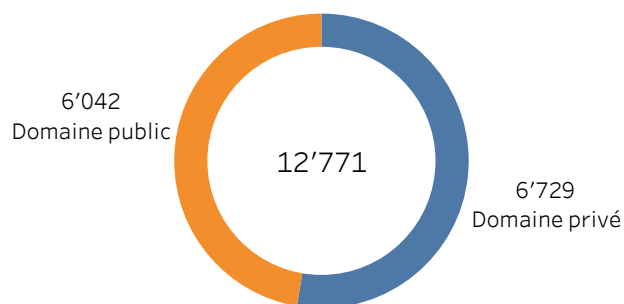
Temps moyen de résolution : 1.9 mois.

Autres activités

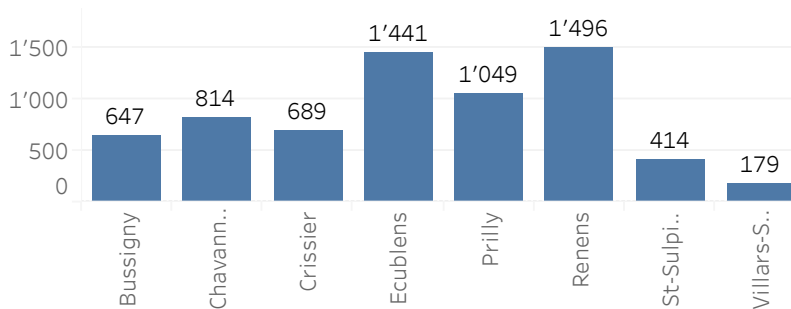


Activité de la Commission de police

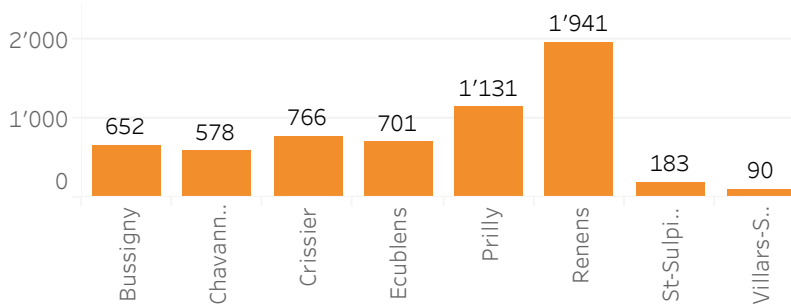
Ordonnances établies



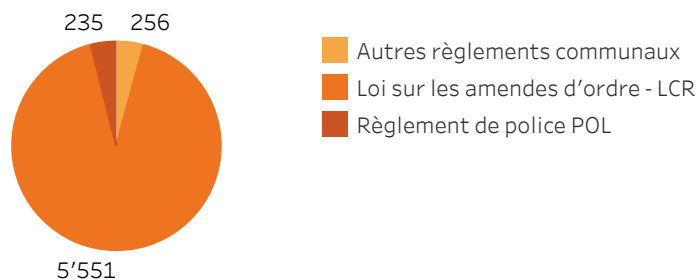
Ordonnances pénales - Domaine privé - Mises à ban



Ordonnances pénales - Domaine public

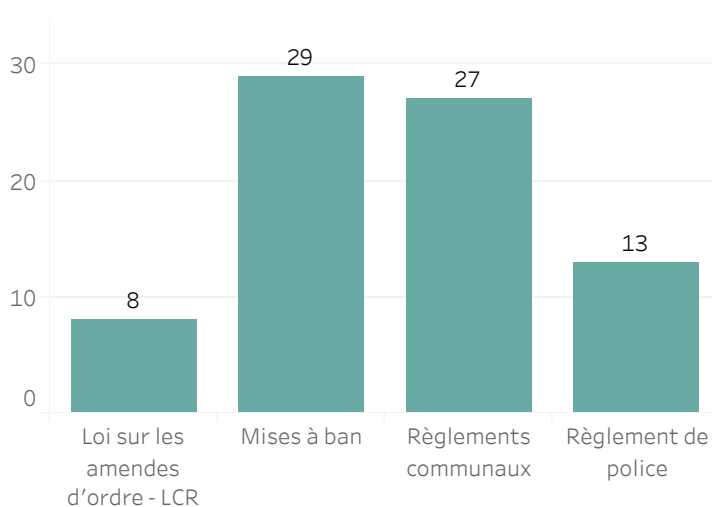


Législations concernées



Cas payés : 10'774

Audiences

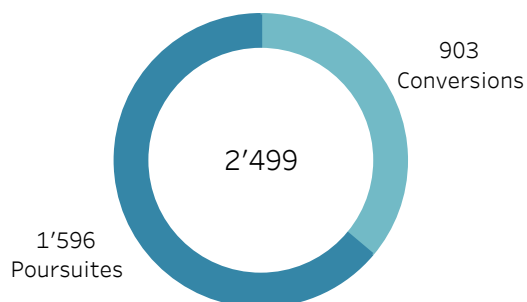


Personnes citées : 77 (dont 6 mineurs)

Décisions du Président : 4 réprimandes, 52 amendes, 20 classements, 1 en attente.

Recours au Tribunal de police : 3

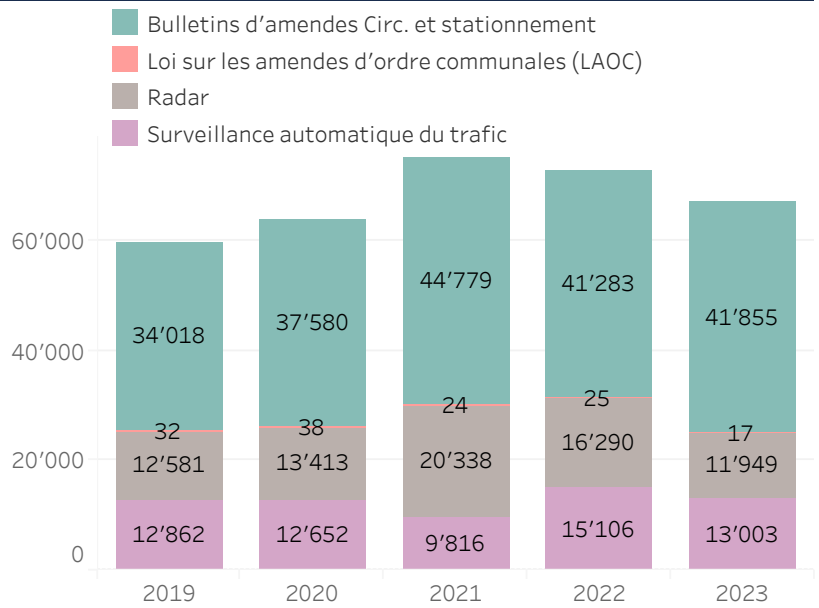
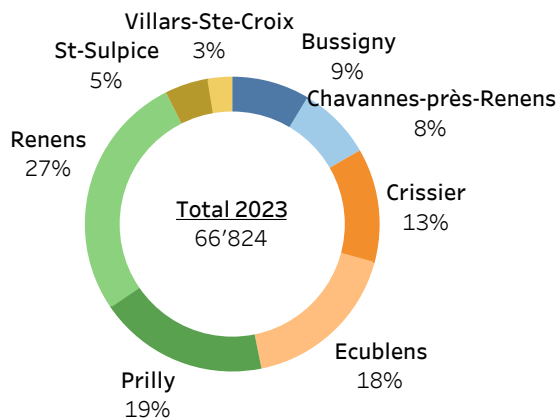
Contentieux



Cas payés : 3'998

Activité de la Chancellerie - Amendes d'ordre

Amendes d'ordre (AO)



Détails par commune et par type



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Oûi le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

la gestion de l'exercice 2023 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président



J-F. Clément

Le Secrétaire



S. Bérard

